

Rapport d'activités

2025 -26



Association des services
de **réhabilitation sociale**
du Québec

1340, boul. Saint-Joseph Est
Montréal (Québec) H2J 1M3

T 514 521-3733
F 514 521-3753

info@asrsq.ca
www.asrsq.ca

TABLE DES MATIÈRES INTERACTIVE



1. Mot de la présidente	3
2. Mot de la directrice générale	4
3. Structure organisationnelle	5
3.1 Conseil d'administration	5
3.2 Équipe de travail	6
4. Vie associative et comités	7
4.1 Sur la scène provinciale	7
4.2 Sur la scène fédérale	13
4.3 Comité tripartite	17
4.4 Comité employabilité	18
4.5 Comités spécialisés	18
4.6 Table nationale de consultation du tribunal spécialisé	19
4.7 Dîner-causerie RH	20
4.8 Récipiendaire du Prix Distinction	20
4.9 Nouveaux membres	21
5. Liaison fédérale	22
6. Formations	25
7. Événements et activités de sensibilisation	29
7.1 Colloque de la réhabilitation sociale	29
7.2 Semaine nationale de la réhabilitation sociale	29
7.3 Cabaret de la Seconde Chance	31
7.4 Les impacts du casier judiciaire	32
7.5 Projet de loi 13	33
7.6 Participation au Gala YMCA pour la Paix 2025	33
7.7 Visite de la Sûreté du Québec	33
8. Communications	34
8.1 Agence Lumina	34
8.2 Relations avec les médias et demandes d'informations	34
8.3 Site internet	34
8.4 Réseaux sociaux	35
9. Collaborations et partenariats	37
9.1 Participation à divers comités et projets de recherche	37
9.2 L'ASRSQ est membre de :	40
9.3 Les contractuels	40
9.4 Partenaires	40
10. Membrariat (au 31 mars 2026)	41

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2025-2026 aura été une année de transition marquée, exigeante et profondément révélatrice de la force de notre réseau. Elle s'inscrit dans la continuité des changements amorcés l'année précédente, tout en nous confrontant à de nouveaux défis organisationnels, financiers et humains.

Le départ en congé de maternité de notre directrice générale a nécessité une réorganisation rapide de la gouvernance. Dans ce contexte, Luana Boxéro, coordonnatrice, a accepté d'assurer l'intérim à la direction générale. Nous tenons à souligner de façon toute particulière le travail exceptionnel qu'elle a accompli, bien au-delà des attentes, dans un contexte extrêmement complexe. Sans coordination et avec des ressources limitées, elle a su soutenir l'équipe, demeurer présente pour les membres et collaborer étroitement avec les partenaires du réseau. Son engagement, sa rigueur et sa capacité à garder le cap ont été déterminants pour l'ASRSQ cette année.

Le contexte externe est demeuré très difficile. Le Service correctionnel du Canada, confronté à un important besoin de places, a nécessité une collaboration soutenue avec le réseau pour le placement de la clientèle. Par ailleurs, du côté du Service correctionnel du Québec, plusieurs changements dans les pratiques et les programmes ont été observés, parfois en dissonance avec notre mission et les réalités du milieu communautaire. À cela se sont ajoutées des coupures budgétaires

majeures, entraînant des impacts financiers importants tant pour les organismes membres que pour l'ASRSQ elle-même.

Au-delà des enjeux correctionnels, c'est l'ensemble du filet social qui continue de s'effriter. Les compressions touchent de plein fouet les organismes communautaires et, ultimement, les personnes les plus vulnérables de notre société. Dans ce contexte, les liens qui nous unissent comme membres du réseau prennent une importance encore plus cruciale.

En regardant dans le rétroviseur, nous pouvons dire que cette année a été faite de hauts et de bas, parfois cahoteuse. Et en regardant vers l'avenir, il serait irréaliste de croire que le chemin sera droit et sans détours. Les prochaines années nous amèneront encore sur des routes sinueuses. Toutefois, ensemble, nous saurons tracer la voie nécessaire pour poursuivre notre mission et continuer d'offrir les services pour lesquels nous existons.

Plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes, maintenir des liens solides entre membres, renforcer la communication et cultiver une vision stratégique à la fois humaine, concertée et ancrée dans les réalités du terrain. La collaboration avec nos partenaires demeure essentielle, tout comme la capacité du réseau à parler d'une voix forte et solidaire.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil d'administration pour leur engagement, leur disponibilité et leur sens des responsabilités dans cette période mouvementée, ainsi que l'équipe de l'ASRSQ pour son travail soutenu et sa résilience. Enfin, merci à l'ensemble des organismes membres, véritables piliers du filet social, pour leur engagement quotidien auprès des personnes que nous accompagnons.

C'est dans cette solidarité, cette lucidité et cette volonté collective que nous poursuivrons notre route.

A handwritten signature in blue ink, reading "Geneviève Latreille".

Geneviève Latreille

Présidente de l'ASRSQ

2. MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chers membres et partenaires, c'est avec beaucoup de fierté, de gratitude et d'engagement que je signe ce mot à titre de directrice générale par intérim de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec. Assumer ce rôle représente pour moi un honneur, mais aussi une responsabilité collective que je partage avec l'ensemble des personnes qui font vivre l'association au quotidien. Travailler aux côtés de gens aussi passionnés, compétents et profondément engagés est une source constante d'inspiration.

Le milieu communautaire constitue un espace unique de solidarité, de résistance et d'innovation sociale. Il est essentiel, vivant et profondément humain. Dans un contexte marqué par des pressions budgétaires importantes, une demande accrue de services et des enjeux sociaux de plus en plus complexes, il est plus que jamais nécessaire de reconnaître la valeur de ce milieu et de se mobiliser pour le défendre. Cette mobilisation passe avant tout par l'unité : rester solidaires, maintenir le dialogue et refuser les logiques de division qui fragilisent nos actions collectives.

Je suis particulièrement heureuse de poursuivre mon engagement au sein de l'association, où je travaille depuis de nombreuses années. Cette continuité me permet de mesurer le chemin parcouru, mais aussi la force du réseau que nous formons ensemble. L'ASRSQ repose sur l'implication active et rigoureuse de ses membres, sur

leur expertise terrain et sur leur volonté commune de faire avancer les enjeux vécus par les personnes judiciairisées et par les organismes qui les accompagnent.

Je tiens à remercier chaleureusement le conseil d'administration pour sa confiance et son soutien. Un merci tout particulier à Geneviève Latreille et Jean-François Cusson pour leur engagement, leur disponibilité et leur leadership. Leur contribution, tout comme celle de l'ensemble des administratrices et administrateurs, permet de maintenir une gouvernance solide et ancrée dans la réalité du terrain. Je souhaite également exprimer ma profonde reconnaissance à tous les bénévoles et membres du réseau, qui travaillent d'arrache-pied, souvent dans l'ombre, pour faire avancer les dossiers, nourrir les réflexions collectives et défendre les enjeux qui nous concernent toutes et tous.

Je tiens également à remercier et souligner l'importance du travail de toute l'équipe de l'ASRSQ. Malgré la taille restreinte de l'équipe, celle-ci fait preuve d'une grande résilience, d'une forte capacité d'adaptation et d'une motivation constante, tout en incarnant pleinement les valeurs et la mission de l'association.

L'année 2025-2026 s'inscrit dans un contexte exigeant, où les défis financiers, organisationnels et humains continueront de mettre à l'épreuve notre capacité d'adaptation. Toutefois, elle est aussi porteuse d'occasions de renforcer nos alliances, de consolider notre vision commune et de réaffirmer la pertinence du milieu communautaire au cœur des réponses sociales. C'est ensemble, dans un esprit de collaboration et de respect, que nous pourrions relever ces défis.

Plus que jamais, l'unité est notre plus grande force. En demeurant solidaires, en valorisant nos expertises et en parlant d'une voix forte et concertée, nous continuerons de faire avancer la mission de l'ASRSQ, au bénéfice de l'ensemble de ses membres et des populations qu'ils desservent. Je suis confiante en notre capacité collective à poursuivre ce travail essentiel et à faire entendre la voix du communautaire. Merci à chacune et chacun pour votre engagement, votre confiance et votre détermination.

Luana Boxéro

Directrice générale par intérim de l'ASRSQ

3. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition (au 31 mars 2026)

Geneviève Latreille, présidente, Granby	2027
Jean-François Cusson, vice-président, Laval	2026
Julie Delle Donne, trésorière, Montréal	2026
Aleksandra Zajko, Montréal	2028
Merris Centomo, Montréal	2027
Paul Robitaille, Montréal	2028
Bruno Paré, Sherbrooke	2027
Steeve Thomassin, Québec	2028
Jenny Carthwright	Administratrice désignée

Note : Les années se trouvant à la droite de chaque nom indiquent l'année où prend fin le mandat.

Le conseil d'administration, à sa première réunion suivant l'AGA, a réélu Mme Geneviève Latreille à la présidence, M. Jean-François Cusson à la vice-présidence et Mme Julie Delle Donne au poste de trésorière-secrétaire. Cette stabilité au niveau des membres du CA de l'ASRSQ a été particulièrement importante pour la poursuite des objectifs de la planification stratégique et l'accompagnement du changement de direction.

En novembre, une nouvelle administratrice désignée s'est jointe au conseil d'administration, soit Mme Jenny Carthwright. Elle apporte une expertise précieuse en communication ainsi qu'un regard extérieur sur les différents enjeux. Ayant travaillé au sein de l'association pendant plusieurs années, elle connaît déjà bien l'organisation, ce qui représente un atout important.

Au cours de l'année, le conseil d'administration a également connu un départ. M. Daniel Poulin-Gallant a quitté ses fonctions au sein de son organisme et ne remplissait donc plus les conditions requises pour siéger au CA. Il a ainsi quitté son poste d'administrateur. Ce départ a été comblé par Mme Merris Centomo, directrice générale de la Corporation Maison Crossroads.

L'année a été marquée par une période de transition à la direction générale, durant laquelle la coordination a assuré l'intérim. Tout au long de cette période de transition, le conseil d'administration a fait preuve d'une collaboration exemplaire afin d'assurer la pérennité et le bon développement de l'association. La priorité a été

accordée au soutien de la direction générale, notamment dans le cadre de l'intérim.

Les sujets à l'ordre du jour du conseil ont mené à plusieurs décisions importantes, dont les suivantes :

- Acceptation à chaque réunion du plus récent rapport financier ;
- Adoption des prévisions budgétaires ;
- Adoption des états financiers vérifiés ;
- Adoption des motions d'utilisation des affectations internes ;
- Adoption d'une annexe aux manquements du code d'éthique ;
- Nomination d'un membre de CA désigné ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Désignation puis modification des signataires au compte bancaire ;
- Désignation du signataire des contrats ;
- Acceptation de deux nouveaux membres ;
- Nomination du récipiendaire du Prix Distinction 2025 de l'ASRSQ.

Les réunions du conseil d'administration ont également été consacrées à la discussion de sujets récurrents, dont les suivants :

- Financement de l'Association ;
- Suivi de la représentation médiatique et politique de l'ASRSQ ;
- Suivi sur les activités du comité provincial, du comité de liaison provincial avec le SMSC et avec le comité conjoint ASRSQ/CQLC/SMSC ;
- Suivi sur les activités du comité fédéral, du comité de liaison avec le SCC et du comité consultatif permanent SCC/CLCC/ASRSQ ;
- Suivi sur les activités du comité employabilité ;
- Compte-rendu des rencontres avec les membres ;
- Cotisation annuelle des membres ;
- Planification de l'AGA.

Le CA comptait trois comités permanents : le comité des finances, le comité de gouvernance et le comité des ressources humaines. À partir de novembre 2025, il a été décidé de fusionner, pour le moment, le comité de gouvernance et le comité des ressources humaines, puisque leurs enjeux se recoupent à certains égards. Cette déci-

sion a été prise afin de faciliter le travail du CA en attendant une stabilité complète de celui-ci.

Comité finances

Composition Julie Delle Donne, présidente du comité
Aleksandra Zajko | Paul Robitaille

Le comité s’est réuni à 5 reprises en 2025-2026 et a travaillé spécifiquement sur les sujets suivants :

- Suivi comptable de l’ASRSQ ;
- Préparation du budget 2026-2027 et révision des échelles salariales ;
- Rencontre avec l’auditeur et supervision des contrôles financiers de l’ASRSQ ;
- Contrôle du versement des salaires et des DAS.

Comité de gouvernance

Composition Jean-François Cusson, président du comité
Geneviève Latreille | Steeve Thomassin
Bruno Paré

Avant la fusion du comité gouvernance et du comité RH, le comité RH s’est réuni à deux reprises, principalement afin de discuter de dossiers en lien avec ses champs de responsabilité.

De son côté, le comité de gouvernance s’est réuni à plusieurs reprises au cours de l’année 2025-2026 et a travaillé plus spécifiquement sur les sujets suivants :



- Suivi du processus administratif et d’accueil des nouveaux administrateurs ;
- Modification du formulaire de déclaration du CA ;
- Évaluation et analyse de candidature pour l’administratrice désignée ;
- Suivi du plan stratégique ;
- Mise en place d’une formation sur la gestion du risque pour un CA ;
- Élaboration de l’annexe sur les manquements au code d’éthique de l’ASRSQ ;
- Récolte et analyse du sondage de compétences du CA ;
- Soutien à la direction par intérim.

Plusieurs rencontres parallèles ont été tenues avec la présidente et le vice-président afin de discuter de la représentation de l’ASRSQ, des décisions importantes à prendre, ainsi que pour offrir un soutien à la direction générale par intérim.

3.2 ÉQUIPE DE TRAVAIL

Composition (au 31 mars 2026)



Luana Boxéro
Directrice générale
par intérim



Corinne Gauthier
Agente à la formation



Trycia Thibodeau-Deneault
agente aux communications
et à la mobilisation



Kennys Vargas Ochoa
Adjointe à la direction

Cette année, la permanence de l’ASRSQ a encore une fois connu plusieurs changements. D’abord, en novembre 2025, notre directrice générale, Anne-Ophélie Robillard, a temporairement quitté ses fonctions pour prendre un congé maternité. Ainsi, notre coordonnatrice, Luana Boxéro, a repris la direction générale par intérim. En aout 2025, nous avons également accueilli Kennys Vargas Ochoa à titre d’adjointe à la direction. Enfin, notre agent de liaison, Matthieu Binette, a quitté l’équipe en janvier 2026 ; nous avons alors choisi de ne pas combler ce poste pour le moment. Malgré les défis rencontrés, l’équipe demeure forte, soudée et pleinement engagée à poursuivre les missions de l’association.

4. VIE ASSOCIATIVE ET COMITÉS

4.1 SUR LA SCÈNE PROVINCIALE

L'année 2025-2026 a été particulièrement marquante pour le réseau communautaire en réhabilitation sociale, notamment en raison de coupures budgétaires historiques ayant touché à la fois les organismes et le ministère de la Sécurité publique (MSP). Ces compressions ont entraîné des pressions importantes sur les services, les équipes et la capacité d'action des organismes membres.

Dans ce contexte, un important travail de communication et de concertation a été mené au sein du réseau. Bien que les échanges avec les bureaux de secteur se soient poursuivis de façon soutenue et continue, les relations avec le Service des mesures de surveillance communautaire (SMSC) se sont avérées plus complexes et fluctuantes au cours de l'année. Malgré ces défis, le dialogue n'a jamais été rompu et des efforts constants ont été déployés pour maintenir les liens.

Face aux impacts majeurs des coupures, l'ASRSQ s'est mobilisée activement afin de porter les préoccupations du réseau. Des démarches ciblées ont notamment été entreprises auprès du cabinet du ministre pour faire état des enjeux vécus sur le terrain et défendre la contribution essentielle du milieu communautaire dans le continuum des services correctionnels. Ces actions ont permis de maintenir des canaux de discussion ouverts et de réaffirmer l'importance du partenariat entre le communautaire et les instances gouvernementales.

Comité provincial

Composition Laurence Bourgeois-Roy | Judith Deslauriers | Marie-Claude Landry | Isabelle Ouellet | Karine Roby
Diane Tremblay | Richard Gagné | Anne-Ophélie Robillard/Luana Boxéro
Secrétaire : Luana Boxéro/Kennys Vargas Ochoa

Le comité provincial est composé de gestionnaires d'organismes communautaires sélectionnés par les membres liés par contrat au ministère de la Sécurité publique du Québec. Au cours de l'année 2025-2026, le comité s'est réuni à 14 reprises afin de faire avancer les dossiers jugés prioritaires pour le réseau. Cette année a été marquée par de nombreux enjeux, ce qui explique la fréquence élevée des rencontres. Le comité a d'ailleurs joué un rôle clé de soutien auprès de la direction générale par intérim, notamment dans la prise de décisions et l'élaboration de documents importants diffusés par l'ASRSQ au cours de l'année.

À la suite de certaines rencontres des différents comités de travail, la directrice générale de l'ASRSQ a assuré la transmission de comptes rendus aux membres détenant un contrat de service avec les services correctionnels. Cette démarche visait à favoriser une circulation fluide de l'information, à encourager la participation active des membres et à assurer un suivi concerté des travaux en cours.

Le comité provincial s'est intéressé aux sujets suivants lors de ces rencontres :

- Rencontres préparatoires à la réunion des membres ;
- Mesures d'allégements pour les agents de probation en suivi en communauté ;
- Gestion des places en hébergement 2026/2027 ;
- Nombre d'audience à l'Établissement de Montréal ;
- Sommaires de fermeture ;
- Cas élevé en santé mentale (suivi en communauté) ;
- Conformité des nouveaux employés ;
- Encadrement OML ;
- Guide d'application et RASCI ;

- Semaine nationale de la réhabilitation sociale;
- Projet de loi 13 – registre public des délinquants sexuels;
- Achats de programmes en détention;
- Relation avec le cabinet du ministre de la Sécurité publique et stratégie politique;
- Impacts des mesures d'allégements sur les évaluations;
- Demande administrative (Projet Pivot);
- Enjeux de confidentialité et utilisation des courriels non protégés;
- Contacts avec les victimes;
- Accès aux coordonnées des victimes;
- Gestion des bris d'ordonnance de mise en liberté (OML);
- Dépassement du 100% en hébergement;
- Paiement des cas de dépannage (avec ou sans mesure correctionnelle);
- Gel d'indexation pour trois ans;
- Discussion sur le mouvement du Communautaire à boutte;
- Plan de Lutte à l'Intimidation;
- Sécurité dans les CRC;
- Travaux de révision de la grille Per Diem;
- Vidéo promotionnelle des CRC en détention;
- Préparation des comités de liaison;
- Étude des reports CQLC / SMSC;
- Projets-pilotes en violence conjugale.

Sous-comité Charge de travail des intervenants communautaires

Composition Anick Filion | Valérie Girard | Lydia Roy
Responsable : Luana Boxéro

À la suite de travaux amorcés en 2023-2024 sur la charge de travail des intervenants communautaires, l'ASRSQ a orienté ses démarches vers le développement d'un outil concret pour soutenir les pratiques du terrain. Cette réflexion a mené à l'élaboration du Guide de pratiques et d'intervention, présenté aux membres provinciaux.

En 2025-2026, le sous-comité a poursuivi la mise en valeur de cet outil en organisant un atelier de présentation et d'appropriation du guide à l'intention de plusieurs intervenants et coordonnateurs du suivi dans la communauté. Cet atelier a favorisé les échanges sur les pratiques, soutenu l'intégration du guide au travail quotidien et permis de recueillir des commentaires en vue d'éventuelles améliorations.

Sous-comité Pratiques opérationnelles

Composition Karine Roby
Responsable : Luana Boxéro

Ce sous-comité agit comme un comité de vigie et offre un espace d'échange sur les enjeux opérationnels rencontrés par les membres. Au cours de la dernière année, plusieurs situations soulevées relevaient toutefois davantage d'enjeux macro, notamment liés au financement de l'ensemble du réseau, plutôt que d'enjeux strictement opérationnels.

Ainsi, le sous-comité a été moins sollicité, tandis que le comité provincial, dans son ensemble, a été davantage interpellé pour traiter ces questions plus larges.

Maisons de transition

En 2024-2025, les maisons de transition disposaient d'environ 342 places contractuelles (CRC/CHC) auprès des Services correctionnels du Québec. Ce nombre est passé à 327 places en 2025-2026.

Les coupures annoncées pour l'année 2026-2027 portent désormais le nombre total de places à 267 dans l'ensemble du Québec. Ainsi, sur une période de deux ans, le réseau des maisons de transition aura perdu 75 places contractuelles, ce qui représente une diminution d'environ 22 % de la capacité d'hébergement.

Les données relatives aux taux d'occupation montrent une augmentation soutenue au cours des trois dernières années, tant dans les centres résidentiels communautaires (CRC) que dans les centres d'hébergement communautaires (CHC). En 2023-2024, le taux d'occupation s'élevait à 60,21 % dans les CRC et à 56,94 % dans les CHC. Une hausse marquée a été observée en 2024-2025, avec un taux de 75,06 % pour les CRC et une situation de sur-occupation dans les CHC atteignant 105,12 %. En 2025-2026, les taux d'occupation demeurent plus élevés, s'établissant à 78,41 % pour les CRC et à 85,26 % pour les CHC. Cette évolution traduit une pression croissante sur les capacités d'hébergement, dans un contexte de forte demande et de réduction progressive du nombre de places disponibles.

Malgré l'évolution positive des taux d'occupation observée au cours des dernières années, les coupures de places annoncées cette année représentent un enjeu majeur et sont difficiles à absorber pour l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, cette hausse des taux d'occupation, bien qu'encourageante, demeure complexe à interpréter. Elle ne peut être attribuée à un facteur unique, mais résulte plutôt d'un ensemble d'éléments concomitants. Parmi ceux-ci figurent notamment un taux élevé de personnes prévenues dans les établissements de détention (63%), une pénurie de personnel correctionnel qualifié pour la préparation des dossiers, une relève composée majoritairement de ressources moins expérimentées, une augmentation du taux de renonciation ainsi que la prise de décision par un commissaire unique à la Commission des libérations conditionnelles.

Les données relatives au suivi en communauté montrent une tendance marquée à l'augmentation des taux d'occupation au cours des dernières années. Entre 2022-2023 et 2024-2025, le nombre de places est demeuré relativement stable, passant de 7 876 à 7 928,40, tandis que le taux d'occupation est passé de 75,82 % à 85,78 %. En 2025-2026, une diminution du nombre de places a été observée, celles-ci s'établissant à 7 571,37, accompagnée d'une hausse significative du taux d'occupation, qui atteint 95,76 %. Cette situation témoigne d'une forte pression sur le suivi en communauté et d'une demande croissante, malgré l'absence de coupures de places prévues pour l'année 2026-2027.

Malgré la hausse marquée des taux d'occupation observée en suivi en communauté au cours des dernières années, des inquiétudes importantes persistent quant au financement de ce service. En effet, cette augmentation de la demande survient dans un contexte où les modalités de financement demeurent fragilisées, malgré les constats et recommandations formulés par le comité de révision du financement des Accords de partenariat.

L'ajustement d'une composante du per diem liée aux déplacements, notamment par l'introduction de zones établies selon l'étendue du territoire couvert et le nombre de points de service, pourrait offrir un certain soutien à quelques organismes. Toutefois, cette mesure demeure insuffisante pour répondre aux enjeux de sous-financement structurel du suivi en communauté.

Dans ce contexte, les préoccupations grandissent quant à la capacité des organismes à maintenir l'offre de services, tant en termes de continuité que de qualité des interventions auprès de la population contrevenante.

Projet-pilote pour les présumés auteurs de violence conjugale

Depuis plus de trois ans, l'ASRSQ s'est engagée activement comme acteur de changement face à la montée préoccupante des cas de violence conjugale et de féminicides au Québec. Dans cette optique, un projet-pilote a été lancé au début de l'année 2024 dans deux maisons de transition, situées à Montréal et à Québec, grâce au soutien financier du ministère de la Sécurité publique du Québec.

Ce projet novateur vise à offrir un hébergement temporaire et un accompagnement spécialisé à des personnes prévenues de violence conjugale, soit des suspects évalués par le Service d'évaluation des conjoints violents des services correctionnels, en attendant leur procès. En hébergeant ces personnes en maison de transition, le projet permet non seulement d'intervenir rapidement auprès d'individus à risque, mais aussi de contribuer à la sécurité des personnes victimes, en assurant un encadrement structuré et sécuritaire.

Ce projet, d'une durée initiale de trois ans, répond à un besoin clairement identifié sur le terrain. Les résultats préliminaires sont d'ores et déjà très prometteurs et confirment la pertinence d'offrir des services spécialisés dès la phase préjudiciaire du processus. L'ASRSQ continue ainsi de jouer un rôle de premier plan dans la recherche de solutions concrètes et responsables à la problématique de la violence conjugale. De plus, il est à souligner que la collaboration entre les deux partenaires de ce projet est exemplaire et participe au succès de ce projet.

Rencontre des membres ayant des Accords de partenariat

Dans le cadre de ses activités de coordination et de concertation, le comité provincial a tenu en 2025 deux rencontres importantes avec les organismes communautaires ayant des Accords de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique. Ces rencontres se sont déroulées les 8 et 9 avril ainsi que le 12 novembre 2025.

Ces échanges ont permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux du comité provincial et de favoriser le dialogue entre les membres sur les principaux enjeux du milieu. Les discussions ont porté notamment sur le financement des organismes, les ajustements contractuels, le comité de révision des accords de partenariats, les mesures d'allègement et le financement du suivi en communauté.

La rencontre d'avril 2025 s'est tenue en présence de la sous-ministre associée et de son équipe (directions de réseaux, conseillères réseau et Direction Générale aux Programmes, au Conseil et à l'Administration). Des échanges ont eu lieu sur certaines évolutions, dont le passage de la garantie de financement de 95 % à 94 % ainsi que la définition de zones pour le calcul des frais de déplacement. La rencontre s'est ensuite poursuivie par des discussions par réseau, permettant d'aborder des enjeux plus opérationnels.

Des espaces de réflexion entre les membres ont également été consacrés à la stratégie à adopter suite aux coupures annoncées par le SMSC mais aussi sur les actions collectives à mettre en place.

Liaison avec les services correctionnels

Le renforcement des liens entre l'ASRSQ et le ministère de la Sécurité publique a mené, en 2023-2024, à la création d'un poste d'agent de liaison provincial à temps partiel (deux jours par semaine). La première année du mandat a été principalement consacrée à l'élaboration et à la diffusion d'un répertoire des ressources communautaires auprès des équipes de gestion de cas. Les deuxième et troisième années visaient davantage à rencontrer, dans leur milieu, les équipes des principales détentions provinciales afin de consolider les liens et de mieux faire connaître l'offre de services communautaires.

La mise en œuvre de ce mandat a toutefois été marquée par plusieurs défis, notamment l'absence de réponses à certaines demandes de rencontre, des annulations de dernière minute, des refus d'accès à certains établissements ainsi qu'une coordination parfois limitée entre les personnes responsables de l'organisation des visites. Malgré ces

contraintes, des efforts soutenus ont été déployés afin de planifier des rencontres dans les centres de détention provinciaux, et certaines démarches ont commencé à porter fruit.

Toutefois, le départ de l'agent de liaison au tout début de l'année 2026 n'a pas permis de concrétiser certaines demandes de rencontres, notamment auprès des établissements de Trois-Rivières et de Sherbrooke. De même, bien que des liens aient été établis au cours des dernières années avec les centres de détention de Saint-Jérôme et de Montréal, les mises à jour prévues n'ont pu être réalisées.

L'année 2025-2026 a néanmoins permis de réaliser plusieurs avancées concrètes. Parmi celles-ci figurent la mise à jour du bottin des ressources communautaires provinciales, l'enrichissement de la carte géographique des CRC et des CHC, ainsi que l'actualisation du Petit guide des services spécialisés offerts en communauté. L'ensemble de ces outils est désormais prêt à être diffusé et présenté aux équipes de gestion de cas en 2026.

La poursuite des activités de liaison au cours de la prochaine année demeurera conditionnelle aux orientations et aux ressources qui pourront y être consacrées.

Comité de liaison provincial

Composition Marie-Claude Landry | Diane Tremblay | Anne-Ophélie Robillard | Luana Boxéro
Secrétaire : Kennys Vargas Ochoa

Le comité de liaison entre l'ASRSQ et le sous-ministériat des Services correctionnels s'est réuni à deux reprises au cours de l'année. Du côté des Services correctionnels, le comité était composé de Mme Yancy Savard, coordonnatrice aux ressources communautaires, de Mme Amélie Marcheterre, directrice générale aux programmes, au conseil et à l'administration, ainsi que de Mme Christine Tremblay, directrice des programmes. En cours d'année, Mme Marcheterre a été remplacée par Mme Anie Gagné, puis par M. Veronyck Fontaine.

Malgré cette succession d'interlocuteurs, les échanges se sont déroulés dans un climat positif, marqué par une bonne compréhension de la réalité des partenaires communautaires et une volonté soutenue de collaboration avec le réseau.

Aucune rencontre additionnelle n'a eu lieu en fin d'année en raison d'enjeux liés à la non-réception de l'entente entre l'ASRSQ et le SMSC. Il a donc été convenu de suspendre temporairement les rencontres du comité, et ce, jusqu'au rétablissement de la situation.

Les sujets suivants ont fait l'objet de discussions :

- Taux d'occupation en hébergement et des services de suivi dans la communauté ;
- Contexte budgétaire du SMSC ;
- Mesures d'allègements ;
- Santé mentale : définition élargie et sécurité ;
- Partage du RASCI et autres guides d'application des mesures ;
- Conformité des nouveaux employés (délais d'accès à SOIES) ;
- Suivi PSA ;
- Suspension des références à Point de rencontre pour le SCC et SMSC ;
- Directives IA ;
- Subvention de l'ASRSQ ;
- Révision des places ;
- Retour sur la réunion des membres ;
- Accès aux coordonnées victimes ;
- Formations organisées par le MSP ;
- Réouverture de l'Établissement de détention de Québec ;
- Modification du formulaire de bris de probation ;
- Registre des dossiers qui sortent des points de services ;
- Entente solidarité sociale ;
- Vidéo des CRC.

Comité consultatif ASRSQ/CQLC/SMSC

Composition Diane Tremblay | Marie-Claude Landry | Anne-Ophélie Robillard / Luana Boxéro
Secrétaire : Kennys Vargas Ochoa

Depuis plusieurs années, l'ASRSQ cherche à normaliser ses relations avec la CQLC et à établir des forums et des voies de communication institutionnels. Nous avons pu maintenir et continuer cette année des rencontres avec la sous-ministre associée et le président de la Commission. Ce comité s'est donc rencontré à deux reprises, le 6 mai et le 6 novembre 2025 et est particulièrement important pour la compréhension mutuelle des besoins et des réalités des trois instances.

Lors de ces rencontres, le comité veille à l'avancée des 6 objectifs de travail qui avaient été définis ainsi qu'à l'accomplissement de stratégies pour les atteindre. Pour rappel, les 6 objectifs sont les suivants :

1. Améliorer, chez les personnes incarcérées (PI), commissaires et intervenants correctionnels (titulaires, professionnels), la connaissance des CRC (ex. : fonctionnement, programmes existants) et les avantages des mesures d'élargissement ;
2. Accorder une attention particulière dans la prise en charge des clientèles davantage touchées par les renoncements ou refus :
 - Clientèle inuite ;
 - Clientèle de Premières Nations ;
 - Dossiers de violence conjugale, intrafamiliale ou sexuelle ;
 - Régions mal desservies.
3. Améliorer la transmission d'informations et l'accès aux partenaires, aux PI et au dossier des PI ;
4. S'assurer que les dossiers des PI soient complets et conformes aux besoins des différentes parties ;
5. Fournir aux PI l'information et l'aide nécessaire pour leur projet de sortie ;
6. Améliorer la communication et la connaissance des rôles et fonctions de la réalité des différentes parties.

Un enjeu important a été identifié concernant des dossiers reportés en raison de la non-transmission, dans les délais requis, de l'évaluation ou de la réponse de l'organisme communautaire avant l'audience devant les commissaires. Afin d'améliorer les processus et de favoriser une meilleure collaboration entre les parties, les trois instances concernées ont travaillé conjointement à l'identification et à l'analyse de ces dossiers problématiques, dans le but d'en comprendre les causes et de proposer des pistes de solution.

Dans ce contexte, l'ASRSQ a présenté les résultats d'une analyse portant sur une soixantaine de dossiers dont le motif de report était lié à une « attente de réponse de la ressource ». Seulement 12 % des dossiers (7-8 sur 60) manquent des informations.

Cette démarche a permis de dresser un premier bilan et d'alimenter les réflexions quant aux ajustements à apporter aux pratiques en place.

Par ailleurs, l'Association a profité de ces rencontres pour encourager le référencement et l'utilisation des services spécialisés offerts par ses membres (notamment en lien avec les réalités autochtones, la santé mentale et la violence conjugale), afin de soutenir plus adéquatement le processus de réhabilitation des personnes judiciairisées.

En parallèle de cet enjeu, d'autres sujets ont également été abordés, dont la publication des décisions de la Commission sur le portail SOQUIJ ainsi que le partage de la vidéo des CRC auprès de l'ensemble des membres du comité.

Rencontres avec différents regroupements

À la suite des compressions budgétaires annoncées par le ministère de la Sécurité publique (MSP) et le sous-ministère des Services correctionnels (SMSC), l'ASRSQ a entrepris différentes démarches afin d'analyser la situation et d'évaluer les impacts pour le réseau. Dans cette optique, l'Association a également pris contact avec d'autres regroupements — l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID), le Regroupement des intervenants en matières d'agression sexuelle (RIMAS) et le Réseau à cœur d'homme — qui

font face à des réalités similaires, dans un esprit d'échange, de solidarité et de collaboration.

Une rencontre a ainsi été tenue afin de partager les constats, mieux comprendre les enjeux communs et explorer, de façon préliminaire, les avenues possibles en matière de collaboration et de représentation. Bien qu'aucune action concertée n'ait été arrêtée à ce stade, les échanges ont été jugés pertinents et les discussions demeurent ouvertes pour la suite.

4.2 SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE

L'année a été marquée par une bonne collaboration avec les partenaires fédéraux. Plusieurs échanges et réflexions ont été menés concernant les contrats de l'ASRSQ ainsi que les orientations budgétaires du Service correctionnel du Canada. Dans un contexte où les besoins en places au sein du réseau demeurent élevés, des discussions se poursuivent afin de mieux documenter l'évolution de ces besoins, d'en affiner l'analyse et de renforcer les mécanismes de veille. Bien que les places retranchées au niveau provincial aient été en grande partie reprises par le fédéral, cette situation s'inscrit néanmoins dans un cadre où le financement des maisons de transition ne correspond pas pleinement à leur utilisation réelle. Cette sous-reconnaissance du financement comporte un risque de pressions sur d'autres volets essentiels, notamment la formation, la liaison avec les établissements et la capacité d'adaptation face à la complexification des besoins des personnes en sortie de détention.

Comité fédéral

Composition Cynthia Nadeau | André Bonneau | Merris Centomo | Stéphanie Tremblay | Carl Veilleux
Stéphanie Larochelle | Myriam Bégnoche | Anne-Ophélie Robillard / Luana Boxéro
Secrétaire : Luana Boxéro / Kennys Vargas Ochoa

Au cours de l'exercice 2025-2026, le comité fédéral a principalement axé ses travaux sur la poursuite de la mise à jour de la grille de financement des CRC/CHC ainsi que sur le maintien et le renforcement des liens avec les partenaires correctionnels. Les trois sous-comités permanents (Financement, Pratiques opérationnelles, et EDT et clauses contractuelles) ont poursuivi leurs mandats avec sérieux et engagement, contribuant tout au long de l'année à des travaux de qualité.

Par ailleurs, l'augmentation de la demande au sein de la population sous juridiction fédérale, combinée à l'utilisation maximale des ressources disponibles, a mené à des réflexions sur les mécanismes d'admission et de gestion des places. Une démarche structurée a été amorcée à cet effet au cours de l'année, sans aboutir à ce stade.

De plus, l'année a confirmé une nouvelle fois la tendance à la hausse des peines de courte durée (moins de quatre ans), de même que la surreprésentation des infractions à caractère sexuel.

Le comité fédéral, constitué de gestionnaires d'organismes choisis par les membres ayant des liens contractuels avec le SCC, s'est réuni à 6 reprises durant l'année 2025-2026 pour traiter de questions touchant les services correctionnels de juridiction fédérale.

Voici les sujets que nous avons abordés :

- Préparation de la réunion des membres ;
- Grille de financement ;
- Complexification de la clientèle ;
- Gestion des places d'hébergement ;
- IRA ;
- IA ;
- Délais des décisions tardives de la CLCC ;
- Actualisation de semi-liberté à partir de CHC ;
- Hébergement de résident hispanophone ;
- Rapports d'incidents de la dernière année ;
- Bilan de fin de séjour ;
- Vidéo des CRC ;
- Préparation comité de liaison ;
- Point sur les activités de liaison de l'ASRSQ ;
- Rencontres d'admission ;
- Programme Peer Life ;
- Disponibilité de soirs et fins de semaine ;
- Appartements satellites ;
- Services de santé ;
- Placements de dernière minute ;
- CRF Stakeholders (comité pancanadien) ;
- Préparation du comité consultatif avec la CLCC et le SCC ;
- Gestion de la posologie ;
- Comité des personnes âgées judiciairisées.

Sous-comités Énoncés de travaux (EDT) et clauses contractuelles

Composition Julie Delle Donne | Stéphanie Tremblay
Cynthia Nadeau
Responsable : Luana Boxéro

Le sous-comité EDT et clauses contractuelles avait pour objectif initial de se préparer à la réception des nouveaux contrats de service et des Énoncés de travaux (EDT), afin d'en analyser rapidement les modifications et d'en évaluer les impacts opérationnels potentiels. Toutefois, l'analyse des versions reçues n'a pas mis en lumière de changements significatifs, ce qui a permis de maintenir les pratiques actuelles sans ajustement majeur.

Par ailleurs, le sous-comité avait amorcé une révision de la formulation des critères d'application du financement IRA, dans un contexte où ceux-ci faisaient l'objet de discussions et d'une redéfinition éventuelle par le SCC et l'administration centrale. Bien qu'aucune action concrète n'ait été engagée à ce jour par le SCC, le sous-comité et le comité demeurent en veille. À ce stade, l'hypothèse d'une révision de la redistribution de cette enveloppe demeure toujours envisagée.

Sous-comité Pratiques opérationnelles

Composition Cynthia Nadeau | Joany-Kim Larouche
Myriam Begnoche | Stéphanie Larochelle
Lyne Gazaille
Responsable : Luana Boxéro

Depuis plusieurs années, les travaux de ce comité se concentrent principalement sur la volonté de quantifier et de documenter de manière concrète la complexification de la clientèle.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des tables de discussion tenues en novembre 2023, qui portaient sur sept thématiques prioritaires : l'identité de genre, la santé mentale, la santé physique, les personnes âgées et vieillissantes, la délinquance sexuelle, la consommation ainsi que les statuts légaux. Ces échanges ont permis d'identifier une série d'indicateurs que le comité a ensuite approfondis afin de développer un canevas de collecte de données statistiques et de vignettes cliniques. L'objectif était de mieux comprendre les besoins des personnes accompagnées et les impacts liés à la complexification des profils.

Ce canevas a été testé auprès des organismes membres du sous-comité entre février et mars 2024, puis présenté à l'ensemble des membres lors de la réunion annuelle d'avril 2024, en vue d'une implantation dans les milieux avant l'été 2024.

La collecte de données s'est déroulée de juin 2024 à mars 2026. Une première analyse, réalisée à l'automne 2024, a permis d'établir un diagnostic préliminaire et d'apporter des ajustements à certains indicateurs jugés ambigus ou imprécis. À la suite de cette révision, des outils bonifiés, comportant des indicateurs plus clairs et épurés, ont été transmis aux organismes en avril 2025.

La seconde collecte de données a été réalisée en mars 2026 et les résultats ont été présentés aux membres lors de la réunion annuelle d'avril 2026. À ce stade, les statistiques demeurent à un usage interne. L'analyse met toutefois en lumière une forte complexité des profils, puisque neuf personnes sur dix présentent des besoins multiples et concomitants. Les problématiques les plus fréquemment observées concernent la toxicomanie, la santé mentale, la violence, la délinquance sexuelle ainsi que le vieillissement.

Taux d'occupation en CRC/CHC

L'exercice 2025-2026 confirme le maintien de niveaux élevés d'occupation au sein des deux districts. Dans le district de Montréal métropolitain (DMM), les taux d'occupation dépassent largement la capacité nominale, atteignant 103,71 % dans les CRC et 108,96 % dans les CHC. Du côté du district de l'Est et l'Ouest (DEO), le taux d'occupation des CRC s'établit également à un niveau très élevé (113,71 %), tandis que les CHC affichent un taux plus modéré à 57,97 %. Globalement, pour l'ensemble des deux districts, les CRC enregistrent un taux moyen de 108,2 %, illustrant une pression soutenue sur les capacités d'hébergement, alors que les CHC présentent un taux global de 82,8 %, révélant des réalités contrastées selon les territoires et les services offerts.

Associations régionales de maisons de transition

Comme les années précédentes, l'ASRSQ a poursuivi sa participation aux rencontres des associations de maisons de transition. L'ASRSQ considère ces échanges avec d'autres organismes pancanadiens comme essentiels et importants pour l'association.

Il est important de souligner que les Associations régionales de maisons de transition (ARMT) ne sont plus actives de façon formelle depuis plusieurs années, plusieurs d'entre elles ayant été fragilisées ou dissoutes. Cependant, certains regroupements régionaux sont actuellement en reconstruction.

Le groupe, issu de ces échanges, maintient des communications régulières avec des représentants de l'administration centrale du Service correctionnel du Canada (SCC), contribuant ainsi à porter la voix du milieu communautaire dans les discussions à l'échelle nationale.

Rencontre des membres ayant des contrats avec le SCC

Le comité fédéral a tenu deux rencontres avec les membres du réseau fédéral au cours de l'année, soit les 8 et 9 avril ainsi que le 13 novembre 2025. Réservées aux organismes détenant un contrat de service avec le Service correctionnel du Canada (SCC), ces rencontres ont permis des échanges directs avec la sous-commissaire régionale du SCC ainsi qu'avec les deux directrices de district.

Lors de la rencontre d'avril 2025, le SCC a fait part de plusieurs préoccupations, notamment l'augmentation de la population carcérale, entraînant une hausse des besoins en communauté, ainsi que l'émergence d'enjeux liés à l'intelligence artificielle. La rencontre s'est ensuite

poursuivie avec des tables de discussion par district, axées sur des enjeux plus opérationnels.

La rencontre de novembre, tenue uniquement entre les membres, a permis de faire le point sur les travaux en cours du comité fédéral et du comité de liaison. Plusieurs dossiers ont été présentés, dont ceux portant sur la grille de financement tripartite ainsi que sur la proposition du SCC concernant la mise en place de comités de placement et de rencontres d'admission, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres provinces.

Comité de liaison fédéral

Composition Merris Centomo | Stéphanie Larochelle | Stéphanie Tremblay | Anne-Ophélie Robillard / Luana Boxéro
Secrétaires : Matthieu Binette et Kennys Vargas Ochoa

En 2025-2026, le comité de liaison avec le Service correctionnel du Canada (SCC) s'est réuni à quatre reprises. Mis sur pied en 2012, ce comité constitue un espace essentiel de dialogue, de concertation et de partenariat entre les deux organisations. Les deux directrices de district y démontrent une collaboration soutenue, un engagement marqué et une participation active aux travaux.

Ce cadre d'échange favorise une meilleure compréhension des réalités respectives de nos réseaux, des discussions constructives et des réflexions stratégiques visant l'amélioration des pratiques, tout en permettant un passage efficace et rapide à l'action.

Les principaux sujets abordés au cours de l'année ont été les suivants :

- Suivi sur les taux d'occupation ;
- Grille de financement ;
- Placement de SL en CHC ;
- Production de documents bilingues ;
- Activités de l'agent de liaison de l'ASRSQ ;
- Préparation des rencontres avec la CLCC ;
- Clauses contractuelles relatives aux langues ;
- Lien YouTube du SCC ;

- Analyse des incidents critiques ;
- IA ;
- Gestion du nombre de places d'hébergement ;
- SL au CFF ;
- SL en CCC ;
- Utilisation des appartements satellites ;
- PSSE en CRC ;
- IRA ;
- Comités d'admission / présentation des cas ;
- Projections de placements pour la fin de l'année ;
- Suivi rencontre avec la direction des services de santé du SCC ;
- Réunion des membres.

Tout au long de l'année, l'ASRSQ a poursuivi ses échanges réguliers avec Mme Nathalie Sauriol, représentante régionale du SCC pour les ressources communautaires. Sa collaboration s'est traduite par une participation soutenue aux travaux liés à la formation, par des échanges continus avec la direction générale et par la gestion des ententes contractuelles entre le SCC et l'ASRSQ.

En complément des rencontres formelles avec les directrices de district, plusieurs échanges de suivi ont également eu lieu, permettant de maintenir une communication constante et efficace. Cette proximité favorise l'ajustement de nos pratiques respectives face à l'évolution des profils de clientèle et aux besoins émergents, dans une dynamique de collaboration et d'adaptation partagée.

Comité consultatif ASRSQ/CLCC/SCC

Composition Cynthia Nadeau | Stéphanie Tremblay | Anne-Ophélie Robillard / Luana Boxéro
Secrétaire : Kennys Vargas Ochoa

Le comité consultatif réunissant le Service correctionnel du Canada (SCC), la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) et l'ASRSQ s'est tenu une seule fois au cours de l'année 2025-2026. Cette instance constitue un espace privilégié de dialogue et de concertation entre le réseau communautaire et les directions régionales du SCC et de la CLCC. Elle joue un rôle clé pour favoriser une vision d'ensemble, approfondir la compréhension des décisions prises à l'échelle tripartite et orienter les actions stratégiques.

Les principaux sujets abordés lors de la réunion du comité consultatif ont été les suivants :

- Tour des préoccupations des trois organisations ;
- Impact des décisions tardives ;
- Complexification de la clientèle ;
- Vidéo des CRC ;
- Activités de liaison ;
- Préoccupation financière de la part de la CLCC et du SCC ;
- Rencontre des membres du réseau communautaire avec la CLCC.

4.3 COMITÉ TRIPARTITE

Composition André Bonneau | Karine Roby | Carl Veilleux | Anne-Ophélie Robillard / Luana Boxéro
Secrétaire : Kennys Vargas Ochoa

En 2025-2026, deux réunions du comité tripartite ont été tenues, soit le 21 octobre 2025 et le 18 mars 2026. Ce comité consultatif regroupe des représentants de l'ASRSQ, des services correctionnels du Québec et du Service correctionnel du Canada. Il a pour mandat d'harmoniser les pratiques en matière d'hébergement et de services connexes, d'évaluer les impacts, de résoudre les problématiques rencontrées sur le terrain, ainsi que de définir et d'actualiser les normes de conformité.

Les représentants de l'ASRSQ (au nombre de quatre) sont désignés par le conseil d'administration, sur recommandation des comités provincial et fédéral. Le conseil d'administration a également décidé d'y inclure de plein droit la direction générale de l'ASRSQ, reconnaissant ainsi l'importance stratégique de ce comité.

Chaque année, le comité tripartite ajuste le nombre de places contractuelles en hébergement dans les maisons de transition, selon les besoins identifiés par les services correctionnels provinciaux et fédéraux. Étant donné que plusieurs maisons accueillent une clientèle issue des deux juridictions, les décisions prises par l'un ou l'autre des services ont des répercussions croisées, soulignant ainsi la nécessité d'une coordination étroite par cet organe de concertation. Le comité tripartite s'est également penché sur le calendrier des visites de conformité, et a entamé les travaux sur l'adaptation des normes tripartites pour des CRC/CHC autochtones.

Sous-comité tripartite sur la grille de financement

Composition Carl Veilleux | André Bonneau
Anne-Ophélie Robillard | Luana Boxéro

Le comité tripartite assume également la responsabilité de la grille de financement des CRC/CHC (grille « per diem ») et s'est donné pour mandat d'en assurer la mise à jour. Élaborée dans les années 1980, cette grille ne correspond plus aux réalités actuelles des maisons de transition. Afin de répondre à cet enjeu, un sous-comité tripartite a été mis en place il y a deux ans pour entreprendre une révision complète du modèle de financement. L'ASRSQ y est représentée par Carl Veilleux et André Bonneau. Les travaux portent notamment sur la dotation, les salaires, les immobilisations ainsi que les infrastructures technologiques.

À l'automne 2024, après une année de travaux, la consultante externe Marianne Le Roux a présenté une nouvelle proposition de grille de financement visant à refléter plus fidèlement les coûts réels d'exploitation d'une maison de transition en 2025, tout en permettant une mise à jour annuelle plus simple et plus cohérente. Le rapport a fait l'objet d'analyses et de discussions tout au long de l'année par le sous-comité, et l'objectif demeure d'en arriver à son adoption afin de pouvoir le soumettre officiellement au comité tripartite, ainsi qu'au SCC et au SMSC.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce à une cotisation spéciale approuvée et assumée par les membres CRC/CHC de l'ASRSQ. Cette démarche constitue une étape structurante et essentielle pour assurer la pérennité et la viabilité financière du réseau des maisons de transition. En 2025, tout en facilitant la mise à jour annuelle. Un résumé du rapport a été transmis au comité, et une mise à jour des données est en cours afin de préparer la version de référence à jour qui servira pour la présentation officielle.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce à une cotisation spéciale approuvée et assumée par les membres CRC/CHC de l'ASRSQ. Il s'agit d'une démarche structurante et essentielle à la pérennité du réseau des maisons de transition.

Sous-comité Finances

Composition Carl Veilleux | Marc Fortin | Lyne Gazaille
Chantal Lessard | André Bonneau
Genevieve Latreille | Michèle Michaud
Responsable : Luana Boxéro

En appui aux travaux du comité tripartite sur la grille de financement, un sous-comité interne a été constitué afin d'élaborer un portrait plus représentatif de la situation financière des CRC et des CHC. Les travaux ayant été complétés en collaboration avec la consultante externe, le sous-comité ne s'est pas réuni au cours de la présente année.

4.4 COMITÉ EMPLOYABILITÉ

Composition Samuel Côté | Bruno Paré | Claudine Bertrand | Marie-Pier Pothier | Isabelle Goulet-Lavoie
Marlene Albuquerque | Patrick Pilon | Caroline Lebel | Marie-Christine Roy | Benoit Robineau /
Stéphanie Renaud / André Simard | Anne-Ophélie Robillard / Luana Boxéro
Responsable : Luana Boxéro

Depuis 2020, l'ASRSQ a développé des services destinés à ses membres œuvrant en employabilité auprès des personnes judiciarisées. À l'origine, la fin des ententes avec CORCAN pour la clientèle fédérale, combinée au transfert des responsabilités vers Emploi Québec, a mis en évidence la nécessité d'un regroupement afin de défendre les droits des organismes, de faire reconnaître leur expertise et de mieux faire valoir les réalités propres à leur clientèle.

Au cours des dernières années, les travaux du comité employabilité ont principalement porté sur l'adaptation aux nouveaux types de contrats proposés par Service Québec, ainsi que sur la documentation des particularités des organismes membres et des personnes accompagnées. Un document de synthèse a ainsi été élaboré afin de définir la clientèle judiciarisée, d'identifier ses besoins spécifiques et de dresser un portrait global des services offerts.

L'objectif central du comité, soit la création par Services Québec d'un groupe de services reconnus intégrant explicitement la réhabilitation sociale dans le parcours d'employabilité des personnes judiciarisées, n'a toutefois pas été atteint. En conséquence, les travaux se sont réorientés vers des enjeux liés à la négociation contractuelle, notamment la définition du coût-client, l'élaboration d'une grille tarifaire, le calcul du taux horaire moyen et l'analyse des coûts salariaux. Dans cette optique, un sous-comité « coût-client » a été mis sur pied afin d'approfondir ces questions. Celui-ci a développé un sondage visant à documenter les ententes négociées par les organismes membres et à dresser un portrait d'ensemble des modalités en vigueur.

En 2025-2026, le comité s'est réuni à quatre reprises et a poursuivi ses démarches de représentation auprès des autorités gouvernementales. Une demande formelle visant à siéger au Forum national de l'emploi a été adressée au sous-ministre adjoint à l'Emploi, puis directement à la ministre de l'Emploi. Bien que cette demande ait été refusée à la suite d'une rencontre avec les conseillères ministérielles, des échanges ont eu lieu avec les équipes concernées, laissant entrevoir une possible ouverture à la collaboration et à la poursuite des discussions.

Des démarches continues et soutenues demeurent nécessaires afin que l'ASRSQ soit reconnue comme un interlocuteur légitime et crédible auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), notamment pour assurer une meilleure prise en compte des enjeux de réhabilitation sociale dans les politiques et programmes d'employabilité.

4.5 COMITÉS SPÉCIALISÉS

Dans les années précédentes, l'ASRSQ a mis en place des comités spécialisés afin de renforcer la collaboration avec les membres et de mieux répondre à la diversité de leurs réalités, en complément des instances de concertation existantes. Ces comités visaient à approfondir certains enjeux spécifiques du réseau, notamment la violence conjugale, la délinquance sexuelle, les réalités autochtones ainsi que la santé mentale et la déficience. Leur fonctionnement se voulait souple, avec des mandats ciblés, permettant tantôt l'avancement de dossiers prioritaires, tantôt une veille sur certains enjeux émergents.

En 2025-2026, l'absence de coordination a toutefois entraîné la suspension temporaire de ces comités ou leur utilisation ponctuelle à titre de comités de vigie. Malgré cette pause, les objectifs poursuivis demeurent pertinents et ces espaces de réflexion pourront être relancés lorsque les conditions organisationnelles le permettront.

4.6 TABLE NATIONALE DE CONSULTATION DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ

Au cours des dernières années, dans la foulée du rapport *Bâtir la confiance et de la création des tribunaux spécialisés* en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, l'ASRSQ a pris part aux travaux de la Table nationale de consultation sur la mise en place d'un projet pilote de tribunal spécialisé. Ces travaux ont réuni de nombreux partenaires, dont le ministère de la Justice, le ministère de la Sécurité publique, le Barreau du Québec, des organismes d'aide aux victimes, des associations d'avocats de la défense ainsi que des organismes œuvrant auprès d'hommes auteurs de violence.

Dans ce contexte, une sous-table dédiée aux enjeux spécifiques de la violence conjugale et sexuelle a été créée. L'ASRSQ y participe activement, en collaboration notamment avec le réseau À cœur d'hommes et d'autres partenaires communautaires, afin de contribuer à l'amélioration des pratiques et des parcours d'intervention.

Dans le prolongement de cet engagement, l'ASRSQ a conclu une convention d'aide financière avec le ministère de la Justice du Québec. Ce partenariat permet de coordonner, avec ses organismes membres, la mise en œuvre d'un projet pilote novateur visant à prévenir et à réduire la criminalité chez des personnes suspectées ou reconnues auteurs de violence conjugale qui ne sont pas soutenues par le Service d'évaluation des conjoints accusés en matière de violence conjugale. Cette initiative vise à combler un vide dans le continuum de services, en favorisant une intervention plus précoce, adaptée et préventive.

Projet-pilote avec le ministère de la Justice du Québec

Dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Justice du Québec (MJQ), l'ASRSQ a contribué à la mise en place d'un projet pilote visant l'hébergement temporaire de personnes suspectées ou accusées de violence conjugale (SAV) en maison de transition. Ce projet a été développé afin d'offrir un encadrement sécuritaire à l'extérieur du domicile conjugal, permettant l'amorce d'une démarche de responsabilisation, tout en facilitant l'accès à un programme spécialisé offert par un organisme membre du réseau À cœur d'homme.

Ce projet se distingue de celui mené par le Service d'évaluation des conjoints violents du ministère de la Sécurité publique et repose sur trois trajectoires d'admission : volontaire, policière et judiciaire, cette dernière découlant d'ordonnances émises lors d'une remise en liberté.

L'implantation concrète du projet s'est amorcée au sein du CRC de l'Outaouais. L'ASRSQ a assuré la coordination du projet en collaboration avec un comité d'implantation local. Les premières admissions ont permis de constater des retombées positives, notamment grâce à une collaboration fluide avec l'organisme *Donne-toi une chance* et à un accès rapide tant à l'hébergement qu'aux services d'intervention spécialisés.

Des rencontres de suivi ont été tenues toutes les deux semaines afin d'ajuster le projet et de répondre rapidement aux enjeux identifiés. L'équipe de la maison de transition a dû adapter ses pratiques à cette clientèle



prévenue, caractérisée notamment par l'absence d'antécédents judiciaires connus et l'interdiction de discuter des faits reprochés. Une distinction claire a donc été établie avec les approches utilisées auprès des personnes condamnées.

En cours de projet, la trajectoire judiciaire a été bonifiée afin de permettre aux agents de probation de référer des personnes accusées au stade de la mise en liberté provisoire. Malgré cet ajustement, un ralentissement du référencement a été observé en 2025, entraînant plusieurs périodes sans nouvelles admissions. En réponse, des séances d'information ont été organisées auprès des



juges, avocats, policiers et autres partenaires afin de mieux faire connaître le projet et d'en favoriser l'adhésion.

En 2025-2026, la maison de transition de l'Outaouais a intensifié les actions de communication auprès des partenaires. Depuis décembre 2025, les quatre places dédiées au projet affichent un taux d'occupation élevé, avec même, à certains moments, une liste d'attente. Par ailleurs, des réflexions ont été menées conjointement avec le MJQ afin d'implanter le projet dans un second milieu. Cette démarche a toutefois été interrompue en raison de l'absence de financement additionnel.

En janvier 2026, l'ASRSQ a complété l'utilisation de l'enveloppe financière accordée par le MJQ à la maison de transition de l'Outaouais, après quoi le ministère a repris directement le financement avec celle-ci. À ce jour, l'ASRSQ demeure dans l'attente d'une confirmation quant au maintien du financement du projet pour l'année 2026-2027.

4.7 DÎNER-CAUSERIE RH

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, plusieurs membres ont exprimé leur intérêt à participer à un espace d'échanges destiné aux directions et aux responsables de la coordination, afin de discuter d'enjeux en ressources humaines susceptibles d'être communs à l'ensemble des organismes. À la suite de cette demande, l'ASRSQ a mis en place des dîners-causeries en ressources humaines, tenus le premier jeudi de chaque mois et structurés autour de thématiques prédéfinies.

Ces rencontres visaient à favoriser le partage d'expériences et les échanges entre pairs dans un cadre informel et confidentiel. Aucune prise de notes n'était effectuée, permettant ainsi des discussions ouvertes et adaptées aux enjeux et urgences rencontrés par les membres. Au total, six dîners-causeries ont pu être organisés.

4.8 RÉCIPiendaire DU PRIX DISTINCTION

Le prix « Distinction de l'ASRSQ » a pour objectif de reconnaître une activité, un projet ou une initiative unique et exceptionnelle dans les domaines de la justice pénale, de la prévention du crime ou de la réintégration socio-communautaire des adultes contrevenants. Il souligne une contribution originale qui se distingue par son apport au développement de la réhabilitation sociale.

Ce prix peut être attribué à un citoyen, à un groupe ou à un organisme sans but lucratif œuvrant dans le milieu communautaire. Lorsqu'un grand nombre de candidatures est soumis, le conseil d'administration de l'ASRSQ peut également décerner des mentions d'honneur à d'autres initiatives méritoires.

Le prix est remis chaque année dans le cadre de la Semaine nationale de la réhabilitation sociale et est assorti d'une bourse de 500 \$, destinée à appuyer l'activité, le projet ou l'action primée.

Les candidatures sont évaluées sur 4 critères :

- Originalité et caractère novateur de l'initiative ;
- Capacité à se démarquer ou à se distinguer dans son domaine ;
- Impact concret sur la communauté et pérennité de l'action (ex. : nombre de citoyens touchés, rayonnement local ou régional) ;
- Retombées positives sur la réhabilitation des personnes judiciairisées.

Le conseil d'administration de l'ASRSQ a choisi de remettre le prix Distinction 2025 au Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS) pour le projet Ça suffit. Ce projet du CIDS est destiné aux personnes vivant une souffrance liée à des fantasmes sexuels envers des mineurs. Il vise à offrir du soutien afin de réduire la détresse émotionnelle vécue et de prévenir le passage à l'acte ou toute infraction à caractère sexuel. Il s'agit d'un outil important en matière de prévention et de protection de la collectivité.



4.9 NOUVEAUX MEMBRES

L'ASRSQ a accueilli deux nouveaux membres dans la période allant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Centre Associatif Polyvalent d'Aide Hépatite C (CAPAHC)



Centre Associatif Polyvalent d'Aide Hépatite C

L'organisme a pour mission d'offrir du soutien aux personnes infectées ou affectées par l'hépatite C, et/ou co-infectées VIH, ainsi qu'à leurs proches. Également, de promouvoir dans la communauté et sans discrimination, la santé globale, grâce à la prévention et à l'acquisition de connaissances concernant le virus de l'hépatite C et autres maladies connexes (co-infection VIH,); en concevant et appliquant des programmes d'informations, de sensibilisation et d'éducation.

Centre Ex-Equo



Le Centre Ex-Equo a pour mission de soutenir les hommes et les femmes aux prises avec des problématiques de violence en contexte conjugal et familial, en leur offrant une gamme de services adaptés à ces réalités.

Fort de près de 30 ans d'expérience, l'organisme est reconnu pour son expertise en accompagnement et en responsabilisation auprès des auteurs de violence conjugale et familiale. Il dispose également d'un volet spécialisé en intervention auprès de personnes ayant commis des transgressions à caractère sexuel.

En complément de ses services cliniques, le Centre Ex-Equo œuvre aussi en prévention et sensibilisation, en formation ainsi qu'en concertation avec les partenaires du milieu.

5. LIAISON FÉDÉRALE

En 2014, une entente de service conclue entre le Service correctionnel du Canada (SCC), région du Québec, et l'ASRSQ a mené à la création d'un poste d'agent de liaison. Cette entente vise à favoriser la concertation et maintenir une communication étroite entre le SCC – région du Québec, la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) et les organismes œuvrant dans le domaine de la justice pénale, notamment auprès des personnes sous responsabilité fédérale.

Parmi les principales responsabilités associées à ce poste, l'une des plus importantes consiste à assurer une présence régulière de l'ASRSQ dans les établissements cor-

rectionnels fédéraux, ainsi qu'à effectuer une visite annuelle dans chacun des sept bureaux de libération conditionnelle du Québec. Ces visites visent à fournir au personnel du SCC une information complète et à jour sur les services offerts par le réseau communautaire. Elles permettent également de soutenir les intervenants du SCC dans leurs efforts pour assurer une réinsertion sociale sécuritaire, efficace et durable des personnes judiciairisées placées sous leur responsabilité.

Liaison avec les organismes membres

Du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, l'agent à la liaison a maintenu des liens réguliers avec les organismes communautaires, par l'entremise de visites, d'appels téléphoniques et de correspondances par courriel. Ces échanges ont permis de valider l'exactitude des informations concernant les services offerts, tout en assurant un suivi des changements et nouveautés au sein du réseau. Cette veille active a permis à l'agent de demeurer une ressource de référence pour les membres des équipes de gestion de cas du SCC.

Dans le cadre de ses efforts pour actualiser ses connaissances sur les services offerts dans le réseau, l'agent à la liaison a consacré un total de 121 heures à ces activités, incluant huit visites et rencontres en personne avec des organismes.

Liaison avec les pénitenciers

L'année contractuelle 2025-2026 s'est distinguée par un retour marqué à la normalité dans les activités de liaison postpandémie. Les rencontres en personne ont repris leur rythme habituel, et les liens avec les gestionnaires et les directions du SCC ont été largement rétablis. Les séances virtuelles, désormais rares, ont été utilisées uniquement lorsque les déplacements étaient impossibles, notamment dans les établissements en région éloignée.

Les visites et échanges réalisés, qu'ils soient en personne ou virtuels, visaient principalement à :

- Informer les agents de libération conditionnelle des nouveautés et changements liés aux services communautaires disponibles ;
- Mettre à jour les outils de référence destinés au personnel du SCC et aux membres de l'ASRSQ en lien avec le milieu carcéral ;
- Offrir un accompagnement personnalisé aux intervenants du SCC concernant l'arrimage entre les personnes incarcérées et les ressources communautaires pertinentes ;
- Rencontrer des personnes incarcérées, individuellement ou en groupe, afin de répondre à leurs questions sur les organismes communautaires et les soutenir dans leur préparation à la libération.

Liaison avec les pénitenciers : développement des activités communautaires

Dans le cadre des exigences liées à l'entente de service avec le Service correctionnel du Canada, l'agent de liaison a réalisé de nombreuses visites en établissement au cours de l'année. Ces présences sur le terrain, totalisant environ 295 heures, ont permis de renforcer les liens avec les équipes institutionnelles, de soutenir la circulation de l'information et de favoriser une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes sous responsabilité fédérale en amont de leur mise en liberté.

En parallèle de ces visites, l'agent de liaison a été sollicité par divers intervenants du SCC pour soutenir le développement et le maintien d'activités communautaires au sein des établissements pénitentiaires.

Grâce à la collaboration du BLC des Laurentides et du CRC Madeleine-Carmel, l'agent à la liaison a pu mettre en place une séance d'information destinée aux personnes incarcérées. Cette séance visait à aborder de manière globale et approfondie les différents aspects de la libération conditionnelle, en s'appuyant sur trois expertises complémentaires, permettant ainsi de répondre de façon adéquate aux questions et aux préoccupations des participants.

L'objectif du projet précédent était à la fois de répondre aux obligations contractuelles du SCC et d'expérimenter une nouvelle formule de rencontres d'information destinées aux personnes incarcérées, auxquelles les membres seraient invités à participer à tour de rôle, selon leur intérêt, à titre de représentants des CRC et des CHC. À terme, ce type d'organisation pourrait être généralisé à l'ensemble des pénitenciers, permettant ainsi aux membres de bénéficier d'un accès privilégié aux établissements de détention du Québec.

Par ailleurs, l'activité tenue le 9 octobre 2025 à La Macaza a été très bien accueillie par le BLC des Laurentides, lequel a manifesté son intérêt à reconduire cette formule deux fois par année, sous réserve de la disponibilité des effectifs.

Liaison avec les bureaux de libération conditionnelle

Du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, l'agent à la liaison a sollicité l'ensemble des bureaux de libération conditionnelle, afin d'organiser des séances informatives et de mise à jour avec les équipes de gestion de cas. Au cours de ces présentations, l'agent à la liaison a brossé un portrait de l'état du réseau communautaire et des changements qui ont eu lieu au courant de la dernière année.

Ce sont environ 35h qui ont été consacrées par l'agent aux différentes tâches associées à la liaison avec les bureaux de libération conditionnelle dans la dernière année.

Salon des ressources de l'ASRSQ

Le Salon des ressources communautaires s'est tenu cette année à l'établissement de La Macaza, le 22 mai 2025. Organisé avec le soutien de l'agent de liaison, cet événement a permis de réunir de nombreux organismes communautaires œuvrant en réinsertion sociale. Additionnellement, et grâce à l'appui de l'agent de liaison, le Centre régional de réception (CRR) d'Archambault a tenu sa propre édition du salon dès le lendemain. Ce second événement visait à offrir aux organismes communautaires participants l'opportunité de rencontrer le personnel ainsi que les personnes incarcérées de cette section du pénitencier.

Quatre salons étaient initialement prévus pour la période 2025-2026. Toutefois, en raison d'imprévus survenus au

pénitencier de Donnacona, le quatrième événement n'a pas pu être tenu et a dû être annulé. Néanmoins, le salon du Centre régional de réception (CRR), organisé conjointement avec l'ASRSQ, a été maintenu. Bien qu'une seule des deux journées prévues ait pu se tenir, celle-ci s'est révélée productive, et le taux de participation au salon du CRR a atteint son niveau le plus élevé depuis que l'ASRSQ soutient cet événement.

Ces salons ont représenté bien plus que de simples vitrines informatives : ils ont permis d'amorcer ou de renforcer le dialogue entre les personnes incarcérées et les représentants du réseau communautaire. Pour de nombreuses personnes détenues, ces événements offrent une première prise de contact concrète avec des res-

sources disponibles à leur sortie, contribuant ainsi à démystifier la réinsertion et à l'élaboration d'un plan de sortie structuré.

Par sa richesse et sa diversité, le Salon des ressources de l'ASRSQ répond de manière concrète aux préoccupations croissantes du SCC concernant la complexification des profils carcéraux. Il reflète la nécessité de diversifier et d'adapter les services servant à répondre à des enjeux de plus en plus importants et nombreux.

En ce sens, les salons incarnent un partenariat stratégique et essentiel entre le Service correctionnel du Canada et le réseau communautaire. Il témoigne d'un engagement commun à soutenir la réhabilitation des personnes incarcérées et à favoriser une réintégration sociale durable, sécuritaire et ancrée dans la réalité des parcours de réinsertion.

L'agent à la liaison a consacré 44h à la planification et la mise en place du Salon des ressources.

Forum spécialisé

L'agent à la liaison de l'Association est responsable de l'organisation annuelle d'un forum à l'intention des intervenants du SCC et de la population carcérale, portant sur une problématique préalablement choisie par le Service correctionnel du Canada.

En 2025, l'agent de liaison a exploré, en collaboration avec le pénitencier pour femmes de Joliette, la possibilité de tenir à nouveau l'événement spécialisé destiné aux femmes judiciarisées. La proposition a été accueillie avec enthousiasme.

Grâce à la collaboration entre le SCC et l'ASRSQ, plus de 13 organismes communautaires se sont réunis au pénitencier de Joliette, le 23 octobre 2025, dans le cadre d'un événement visant à favoriser les échanges entre la population incarcérée et les ressources du milieu. Cette journée a permis aux personnes incarcérées, ainsi qu'au personnel de l'établissement, d'entrer en contact avec des intervenants œuvrant en santé mentale, physique et sociale, créant ainsi des premiers liens porteurs pour la réinsertion.

Les objectifs principaux de cette initiative étaient de sensibiliser et d'informer tant le personnel que les femmes incarcérées, tout en favorisant une continuité des services entre l'établissement correctionnel et la communauté.

Parmi les moments marquants du Forum, on peut souligner la participation d'Opex82 et des agents de liaison communautaire (ALC) du bureau de libération condition-

nelle de Ville-Marie. Ces deux partenaires ont animé pour une seconde année des ateliers spécifiquement conçus pour les femmes incarcérées, chacun dans son domaine d'expertise :

- Opex82 a présenté, pour une deuxième année consécutive, l'atelier Le retour au travail avec un casier judiciaire, centré sur les enjeux d'employabilité après judiciarisation ;
- Le BLC a offert l'atelier Préparation à la libération conditionnelle et au séjour en maison de transition, qui a permis de répondre aux nombreuses questions liées à la période postincarcération.

Il convient également de souligner la nouveauté que représente la mise en place d'une mini-foire communautaire destinée aux femmes, de même que l'implication d'une avocate carcérale.

La collaboration entre les ALC du bureau de Ville-Marie, ainsi que l'avocate, a permis la tenue d'une table de discussion portant sur la libération conditionnelle, les droits des femmes et le retour dans la communauté d'origine, spécifiquement conçue pour les femmes autochtones.

Le Centre de justice des Premiers Peuples a joué un rôle clé en contribuant à la création d'un climat sécurisant et respectueux pour les femmes autochtones souhaitant participer à la table de discussion.

Parmi les nouvelles problématiques adressées par les agentes de programme lors de la préparation du forum figuraient la consolidation de dettes et l'aide à la gestion budgétaire. À cet égard, pour la toute première fois, un membre de l'Association coopérative d'économie familiale a eu la générosité de venir présenter les centres de services offerts au Québec, lesquels proposent de l'accompagnement, du soutien et des conseils visant à favoriser des finances personnelles saines.

Enfin, la participation active de la Société Élisabeth Fry, engagée dans la réhabilitation des femmes incarcérées à travers le Canada, demeure un élément incontournable au succès de l'événement.

Le Forum 2025 s'est conclu sur une note très positive. La volonté partagée de renouveler l'expérience en 2026 et pour les prochaines années à venir témoigne de la richesse des échanges et de la solidité du partenariat entre l'ASRSQ et le SCC.

L'agent à la liaison a consacré environ 73h heures à la planification et la mise en place du forum spécialisé.

6. FORMATIONS

Cette année, grâce au soutien financier du Service correctionnel du Canada (SCC) et des Services correctionnels du Québec (SCQ), le programme de formation de l'ASRSQ a rejoint 1011 participants, totalisant environ 6090 heures de formation. En tout, 74 journées de formation ont été offertes.

Le programme de formation a été conçu et actualisé dans le but de répondre aux besoins d'apprentissage et de développement des compétences des intervenants et gestionnaires œuvrant dans notre milieu.

Le mode d'apprentissage virtuel a encore une fois permis à des organismes de partout au Québec de bénéficier de nos formations. Nous observons présentement une phase de consolidation, l'offre de formations ayant atteint un seuil de stabilité. Toutefois, nous demeurons attentifs aux besoins de nos membres et veillons à maintenir une offre de formation pertinente et adaptée. Ainsi, nous révisons régulièrement notre programmation afin de remplacer les formations moins sollicitées par de nouvelles qui répondent mieux aux besoins et aux réalités du terrain.

Au cours de l'année 2025-2026, nous avons complété la migration vers la nouvelle plateforme de billetterie Zeffy. Cette transition a permis d'améliorer l'expérience de réservation et de paiement, tout en intégrant de nouvelles fonctionnalités. La plateforme, entièrement gratuite, a également généré des économies importantes pour l'organisation. Grâce à l'ajout d'une nouvelle fonctionnalité offerte par Zeffy, nous avons pu rétablir le rabais membre à un montant fixe de 50 \$.

Plusieurs points sont à noter :

- Le nombre de formations sur mesure offertes a augmenté. On passe de 26 formations en 2024-2025 à 36 formations en 2025-2026 ;
- 2 formations du programme régulier ont été reportées par manque de participants ;
- 3 formations du programme régulier ont été annulées en raison d'un manque d'inscriptions ;
- 4 nouvelles formations ont été ajoutées dans notre programme. Ces ajouts sont le fruit de l'analyse des besoins de nos membres que nous effectuons grâce aux évaluations de fin de formations et au comité de formation.

Calendrier des formations qui ont été offertes au cours de l'année 2025-2026

(En noir les formations offertes au programme régulier, en bleu les formations sur mesure offertes à des organismes membres et en orange les formations sur mesure offertes à des organismes non-membres.)

Date(s)	Nom de la formation	Nb de participants
04-04-2025	Intervention en situation de crise	22
11-04-2025	Univers des gangs	20
15-04-2025	Clientèle non volontaire	10
16-04-2025	Allier autorité et empathie	17
29-04-2025	Intervention en situation de crise	17
30-04-2025	Rétroaction et reconnaissance	21
07-05-2025 08-05-2025	Évaluer, planifier et intervenir en TUS et santé mentale	10

16-05-2025	Risque suicidaire	15
16-05-2025	Vieillesse et précarité - NOUVELLE FORMATION	13
22-05-2025	Allier autorité et empathie	18
02-06-2025 09-06-2025	Intervention en situation de crise	19
04-06-2025	Introduction à l'approche sensible au trauma	9
09-07-2025	Intervention en situation de crise	10
11-09-2025 12-09-2025	Intervention clientèle TUS	10
16-09-2025 17-09-2025	Entretien motivationnel (EM)	10
22-09-2025 20-10-2025	Naviguer dans les turbulences du Cluster B : Personnalités antisociale et narcissique - NOUVELLE FORMATION	20
23-09-2025	Relever les défis de la gestion intergénérationnelle - NOUVELLE FORMATION	12
25-09-2025	Clientèle non volontaire	14
30-09-2025	Univers des gangs	20
30-09-2025	Allier autorité et empathie - formation de base	19
02-10-2025	Intervenir auprès d'une personne en crise psychotique	12
06-10-2025	Gestion de la performance	10
07-10-2025 14-10-2025	Situation de crise	17
15-10-2025	La manipulation	9
21-10-2025	Intervention en situation de crise	17
24-10-2025	Univers des gangs	19
24-10-2025	Maux de l'intervenant.e	13
27-10-2025 28-10-2025	Substances psychoactives et nouvelles tendances	9
03-11-2025	Intervention en situation de crise	11
03-11-2025 04-11-2025	Délinquance sexuelle	13
06-11-2025	Rétroaction et reconnaissance	9
07-11-2025	Univers des gangs	16
10-11-2025	Intervenir auprès d'une personne en crise psychotique	14

11-11-2025	Intervention en situation de crise (demi-journée)	2
11-11-2025 12-11-2025	Gestion du contre-transfert	9
12-11-2025	Délinquance sexuelle	18
13-11-2025	Intervention en situation de crise	13
14-11-2025	Risque suicidaire	16
18-11-2025	Techniques d'impact	7
20-11-2025	Violence conjugale et contrôle coercitif	16
25-11-2025	Transfert et contre-transfert	18
02-12-2025	Intervention en situation de crise	15
03-12-2025	Univers des gangs	15
03-12-2025 04-12-2025	Gestion du contre-transfert	13
05-12-2025	J'ché pas	10
16-12-2025	Transfert et contre-transfert	23
13-01-2026 20-01-2026	Intervention en situation de crise	19
12-01-2026	Utiliser l'entretien motivationnel pour susciter le changement	14
22-01-2026	Incarcération et ses impacts	7
27-01-2026 28-01-2026	Entretien motivationnel (EM)	18
10-02-2026 17-02-2026 24-02-2026 10-03-2026	Théorie du choix	7
11-02-2026 12-02-2026	J'ché pas	18
11-02-2026	Risque suicidaire	14
18-02-2026	Introduction à l'approche sensible au trauma	15
20-02-2026	Posture d'intervention auprès d'auteurs d'abus sexuels	17
20-02-2026	Univers des gangs	14
23-02-2026	Proxénétisme	17
25-02-2026	Gestion du contre-transfert en cours d'intervention de réinsertion sociale	19
27-02-2026	Intervenir auprès de la clientèle en situation d'itinérance	3

02-03-2026 03-03-2026	Gestion du contre-transfert en cours d'intervention de réinsertion sociale	15
12-03-2026 13-03-2026	Utiliser l'entretien motivationnel pour susciter le changement	7
13-03-2026	Univers des gangs	36
16-03-2026 23-03-2026	Intervention en situation de crise	15
20-03-2026	Univers des gangs	32
25-03-2026	La manipulation : la détecter, s'en prémunir et influencer avec intégrité	30
25-03-2026	J'ché pas	19

L'ASRSQ continue d'offrir à ses membres la possibilité de faire appel à des journées de formation sur mesure pour leur personnel, en complément du programme régulier. Cette offre est également accessible aux organismes non-membres du réseau. Toutefois, les membres bénéficient d'un tarif préférentiel, l'ASRSQ assumant 10 % des coûts, ce qui leur permet d'obtenir un meilleur prix que s'ils faisaient directement affaire avec le formateur.

Comité de formation

Composition Raphaëlle Soucy | Julie Lacroix | Stéphanie Renaud | Luana Boxéro
Secrétaire : Corinne Gauthier

Le comité de formation s'est réuni le 23 octobre 2025 pour faire le bilan de l'année écoulée, réfléchir aux besoins de formation dans le réseau, réfléchir à de nouvelles propositions et préparer le programme de formation 2026-2027. Le comité de formation sera à nouveau sollicité à l'automne 2026 afin de préparer le programme de formation 2027-2028 et de répondre aux défis actuels.

Ce comité est un espace de réflexion et de co-construction qui rassemble les voix du réseau afin de développer une offre de formation à la fois pertinente, actuelle et porteuse de sens. Ensemble, les membres contribuent à faire émerger les besoins en formation, à nourrir la réflexion sur de nouvelles pistes de développement ainsi qu'à renforcer l'amélioration continue de nos services en partageant des constats éclairés sur les éléments porteurs et sur les aspects nécessitant des ajustements. L'ASRSQ tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers les membres qui consacrent temps et expertise à cet espace de collaboration.



7. ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

7.1 COLLOQUE DE LA RÉHABILITATION SOCIALE



L'année 2025-2026 a été consacrée à l'organisation de la prochaine édition du colloque qui aura lieu du 20 au 22 mai 2026 au Delta Mont-Sainte-Anne. Cette édition aura pour thème « Rétablir les liens humains en mobilisant les participant-e-s et l'équipe de travail face à l'évolution des besoins ».

Comité organisateur du colloque de la réhabilitation sociale

Composition Merris Centomo | Anne-Céline Genevois | Samira Figuigui | Annie Morel | Geneviève Latreille
Daniel Poulin-Gallant | Luana Boxéro
Secrétaire : Corinne Gauthier

Le comité du colloque de la réhabilitation sociale constitue un levier important pour soutenir le déploiement de ce projet par l'ASRSQ. Il contribue aux réflexions stratégiques entourant la programmation, notamment par l'identification du thème, le choix des ateliers et des formations, ainsi que la sélection de conférenciers. Son apport favorise une offre cohérente, pertinente et alignée sur les enjeux actuels du réseau.

7.2 SEMAINE NATIONALE DE LA RÉHABILITATION SOCIALE

Du 14 au 17 octobre 2025 s'est tenue la Semaine nationale de la réhabilitation sociale, un rendez-vous annuel visant à sensibiliser la population à l'importance de la réintégration sociale des personnes judiciairisées comme levier essentiel de sécurité publique.

La Semaine s'est ouverte par la publication, dans *Le Devoir*, d'une lettre d'opinion signée par la directrice générale de l'ASRSQ, intitulée « Réinsertion sociale : ce que le gouvernement coûte au communautaire », cosignée par 36 partenaires. Le même jour, l'ASRSQ a également diffusé un communiqué de presse portant sur

« L'unicité de chaque parcours de vie appelle à la diversité des approches d'intervention ».

Officiellement reconnue par l'Assemblée nationale du Québec et la Ville de Montréal, la Semaine nationale de la réhabilitation sociale demeure un espace privilégié de dialogue citoyen et communautaire, invitant la population à considérer la réhabilitation sociale comme une responsabilité collective et un facteur clé d'une société plus inclusive et sécuritaire.

Le thème retenu en 2025 a permis de mettre en lumière une réalité encore trop souvent sous-estimée : la diversité grandissante au sein de la société, mais aussi parmi les personnes judiciairisées. Cette diversité se manifeste tant dans les parcours de vie que dans les réalités culturelles, identitaires, sociales, linguistiques, générationnelles et psychosociales. Elle exige des approches d'intervention nuancées, adaptées et respectueuses des besoins spécifiques de chacun. Reconnaître cette diversité, c'est non seulement mieux comprendre les trajectoires individuelles, mais aussi renforcer l'efficacité des interventions en réhabilitation sociale en favorisant des parcours de réinsertion plus justes, inclusifs et durables.

Encore cette année, de multiples activités ont été organisées à travers le Québec par les membres de l'ASRSQ. Ces événements visaient à mieux faire connaître le travail essentiel des organismes communautaires en matière de réhabilitation sociale. Plutôt que de réagir à des crises ou à des cas de récidive, cette campagne annuelle cherche à valoriser les réussites, à nourrir la réflexion et à favoriser des échanges constructifs dans un esprit d'ouverture et d'espoir.

Voici les événements organisés pour cette occasion :

- Maison Cross Roads – Participation à l'Action Itinérance de Concertation développement social de Verdun (CDSV) – Montréal
- Le SIER (Maison Radisson) – Présence d'une coiffeuse bénévole pour les résidents, Trois-Rivières
- Centre de services de justice réparatrice (CSJR) et Transition Centre-Sud – Exposition « Réparer le vivant », Montréal
- Équitem – Salon de la réhabilitation, Saguenay
- CRC Le Pavillon – Confection de nourriture par les résidents et organismes partenaire pour remettre dans les frigos de la ville – Québec
- Société Élisabeth Fry du Québec et CSJR – projection du film « Je verrai toujours vos visages » réalisé par Jeanne Herry – Maison Thérèse-Casgrain
- Maison Saint-Laurent – Journée Porte Ouverte, Montréal
- Alter Justice – Artis Judiciali, Québec
- Réhabex – Gala Réhab et célébration des 50 ans de Réhabex, Gatineau
- CRC LE Pavillon – Match de balle-molle amical avec intervenants et résidents
- YMCA Centre-ville – Match de soccer amical entre les intervenants et les participants, Montréal
- Services d'aide en prévention de la criminalité (SAPC) – Participation à la Guignolée des quartiers, Sherbrooke
- Cabaret de la Seconde Chance – 11^e édition et lancement du recueil « Planter l'amour ou le cueillir », Montréal

13-17 octobre 2025 Événements et activités de nos membres

Semaine nationale de la réhabilitation sociale

Association des services de réhabilitation sociale du Québec #SEMAINERÉHAB #SEMAINERÉHAB2025

14 octobre 2025 Transition Centre-Sud Centre de services de justice réparatrice

Exposition « Réparer le vivant »

Le vernissage et l'inauguration de l'exposition « Réparer le vivant ». L'exposition sera installée à la salle d'art de Transition Centre-Sud pour une durée d'un mois, afin de permettre aux usagers d'y accéder librement tout au long de cette période. L'activité de lancement se fera à notre salon et est destinée aux usagers et employés de Transition Centre-Sud ainsi qu'à leur réseau social, membres du CA et quelques partenaires.

Artiste exposante, Micky McLaughlin, sera présente, accompagnée de deux intervenantes du Centre de services de justice réparatrice. Les résidents de la maison de transition prépareront un petit goûter pour l'occasion.

#SEMAINERÉHAB #SEMAINERÉHAB2025

15 octobre 2025 Équitem

Salon de la réhabilitation

Dans le cadre de la semaine de la réhabilitation, Équitem organise le premier Salon de la réhabilitation. En collaboration avec une quinzaine d'organismes de la région de Saguenay Lac-Saint-Jean, ils accueilleront la population à venir en apprendre davantage sur la réhabilitation sociale.

En plus, Christian Dionne, alias Die-Die, fera partie de cette journée, qui aura lieu le 15 octobre, afin d'offrir sa conférence aux personnes présentes lors du Salon.

#SEMAINERÉHAB #SEMAINERÉHAB2025

Merci à tous les organismes qui s'impliquent dans la Semaine nationale de la réhabilitation sociale.

La réhabilitation sociale des personnes judiciairisées est un enjeu de société et l'affaire de toutes et tous.

#SEMAINERÉHAB #SEMAINERÉHAB2025

7.3 CABARET DE LA SECONDE CHANCE

L'année 2025 a marqué la 11^e édition du Cabaret de la Seconde Chance, une initiative phare de l'ASRSQ soulignant la contribution artistique et humaine des personnes judiciairisées. L'événement s'est tenu, comme à l'habitude, au Théâtre du Gesù, le vendredi 17 octobre, en clôture de la Semaine nationale de la réhabilitation sociale.

Présenté devant environ 320 spectateurs, le spectacle a exploré avec sensibilité et humour les thèmes de la diversité et de l'inclusion. Il a combiné plusieurs prestations musicales à une lecture scénique de six textes tirés du recueil du Cabaret, développé par Trycia Thibodeau-Deneault, agente aux communications de l'ASRSQ. Cet ouvrage regroupe une sélection de textes soumis au Cabaret au cours des dix dernières années et constitue à la fois un outil de promotion de l'événement et une source complémentaire de financement. Les textes ont été interprétés par deux comédiens professionnels, tandis qu'une prestation a été livrée par une personne actuellement en détention, affirmant la volonté du projet de faire entendre toutes les voix.



La coordination du projet a été assurée par Luana Boxéro, avec le soutien d'Anne-Ophélie Robillard, Corinne Gauthier et Trycia Thibodeau-Deneault, tandis que la mise en scène était signée Cédrik Lapratte-Roy. Les préparatifs ont débuté en mars 2025 : appel de candidatures, auditions, sélection des textes et œuvres visuelles, accompagnement des artistes, organisation logistique, plan de communication et diffusion sur nos réseaux sociaux.

Le Cabaret de la Seconde Chance a eu la chance d'avoir une couverture médiatique cette année pour souligner l'importance de l'art comme moteur de transformation sociale. En effet, le journaliste Benoît Lelièvre d'Urbania a produit un Micromag sur le C2C, soit une série de capsules vidéo diffusées sur son site internet, dans son info-lettre et sur ses réseaux sociaux.

Enfin, cet événement a pu voir le jour grâce au soutien financier de plusieurs organismes membres de l'ASRSQ, de la Caisse populaire Desjardins, du programme Soutien à l'action bénévole (SAB) de l'Assemblée nationale du Québec, ainsi qu'à la collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal, qui a offert des billets à faire tirer parmi les participants.



7.4 LES IMPACTS DU CASIER JUDICIAIRE

La question des impacts du casier judiciaire demeure un enjeu central pour l'ASRSQ, tant en matière de prévention que de sensibilisation de la population. Pendant plusieurs années, l'Association a joué un rôle actif en proposant des activités de formation et de sensibilisation, notamment auprès des milieux scolaires et communautaires.

Toutefois, en l'absence de financement dédié au cours des dernières années, ces activités ont dû être mises en pause. Malgré cette situation, l'ASRSQ conserve un intérêt soutenu pour ce chantier et reconnaît pleinement la pertinence d'actualiser les connaissances et les outils liés à cette thématique. L'organisation demeure attentive aux opportunités de financement et aux partenariats potentiels qui permettraient de relancer le projet et de redéployer, à terme, des actions de sensibilisation adaptées aux réalités actuelles.

Notre site internet sur les impacts du casier judiciaire (www.casierjudiciaire.ca) a été visité par environ 6 500 utilisateurs différents du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

7.5 PROJET DE LOI 13

En février, l'ASRSQ a participé à l'audience parlementaire du ministre de la Sécurité publique portant sur le projet de loi 13, visant l'instauration d'un registre public des délinquants sexuels. À cette occasion, l'ASRSQ a mené un travail concerté avec le RIMAS afin de formuler et de présenter des arguments s'opposant au projet de loi, en mettant en évidence ses impacts potentiels sur la réhabilitation sociale, la sécurité publique et le respect des droits. Cet engagement s'est notamment concrétisé par la rédaction et le dépôt d'un mémoire par l'ASRSQ, tandis que le RIMAS a également soumis un mémoire distinct, complémentaire à cette prise de position.

L'ASRSQ tient à remercier chaleureusement Stéphanie Leduc et Mathieu Couture, du RIMAS et Catherine Pouliot, du CIVAS Montérégie, pour leur contribution significative à la rédaction du mémoire ainsi que pour leur participation à l'audience parlementaire. Leur expertise et leur engagement ont grandement enrichi la qualité des interventions portées par l'Association dans ce dossier.

7.6 PARTICIPATION AU GALA YMCA POUR LA PAIX 2025

Le 19 novembre 2025, l'ASRSQ a participé au Gala YMCA pour la Paix, un événement rassembleur mettant en valeur l'engagement citoyen et les actions concrètes contribuant à la construction d'une société plus juste et pacifique. Cette édition a été marquée par des témoignages inspirants et par la reconnaissance du leadership et de l'implication des jeunes engagés dans leur communauté.

Dans ce cadre, l'ASRSQ avait soumis sa candidature pour l'obtention de la médaille d'organisme engagé pour la paix. L'Association a eu l'honneur d'être récipiendaire de cette distinction, à la suite d'une nomination effectuée par un comité de jeunes impliqués. Cette reconnaissance représente une marque d'appréciation significative du travail accompli par l'ASRSQ et ses membres, ainsi qu'une belle occasion de faire rayonner leur contribution à la réhabilitation sociale et à la paix sociale lors d'un événement d'envergure.

7.7 VISITE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

À l'invitation d'un organisme membre, l'ASRSQ a eu l'occasion de participer à une visite de la Sûreté du Québec et de rencontrer différentes équipes sur place. Cette visite s'est révélée particulièrement enrichissante et a permis de mieux comprendre le fonctionnement et la diversité des services offerts par la Sûreté du Québec.

La visite comprenait une présentation générale de l'organisation, la découverte du Centre de vigie et de coordination opérationnelle, la réserve patrimoniale, la salle de tir ainsi qu'une présentation portant sur l'emploi de la force. Elle s'est également conclue par une visite des services d'identité judiciaire et du laboratoire de portraitiste.

Cette activité a favorisé une meilleure compréhension des réalités opérationnelles de la Sûreté du Québec et a contribué au renforcement des liens entre le milieu communautaire et les partenaires institutionnels.

8. COMMUNICATIONS

8.1 AGENCE LUMINA

Depuis l'été 2022, l'ASRSQ travaille avec l'agence Lumina, une agence de communication à vocation sociale et qui travaille avec beaucoup d'OSBL.

L'agence Lumina nous accompagne dans la rédaction de nos lettres ouvertes et de nos communiqués de presse. Deux lettres ouvertes ont été publiées en 2025-2026, ainsi qu'un communiqué de presse :

- Réinsertion sociale, ce que le gouvernement coûte au communautaire
- Semaine nationale de la réhabilitation sociale 2025 - L'unicité de chaque parcours de vie appelle à la diversité dans les approches d'intervention
- Affaire Livernoche: avons-nous déjà oublié les leçons apprises?

Cette année, l'Agence Lumina a également accompagné l'ASRSQ dans la formation de la direction générale en matière de positionnement médiatique et de relations avec les médias. En complémentarité de la formation, elle a offert un soutien conseil ponctuel afin de mieux outiller l'organisation dans ses interactions médiatiques.

Lumina accompagne également de différentes façons l'ASRSQ dans plusieurs autres de ses projets, que ce soit en rédaction, en gestion de réseaux sociaux ou en conseil. C'est donc avec enthousiasme que nous continuerons de collaborer avec l'agence Lumina pour l'année 2026.

8.2 RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET DEMANDES D'INFORMATIONS

Pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, 13 demandes média ont été faites à l'ASRSQ. Les différents médias ayant approché l'ASRSQ sont : CBC Montréal, Le Soleil, TV Rive Sud, Radio Canada, BLVD 102, 1FM, CJAD 800AM, Journal de Montréal et Journal de Chambly.

Toutes les demandes d'entrevue reçues n'ont pas mené à des acceptations. Au cours de l'année, l'ASRSQ a fait le choix de concentrer ses efforts médiatiques sur des interventions stratégiques, principalement en lien avec les coupures annoncées par le MSP et les articles publiés à ce sujet. Considérant une diminution de l'expertise interne en matière de relations médiatiques, la direction générale a priorisé les demandes jugées les plus urgentes et pertinentes.

8.3 SITE INTERNET

Le nouveau site internet de l'ASRSQ a été mis en ligne en octobre 2025. Parmi les nouveautés, un lexique et une FAQ contenant les informations essentielles sur notre milieu, une section membres plus claire et épurée, et une esthétique plus moderne qui facilite l'accès à notre documentation.

C'est sur cette plateforme que les offres d'emploi des membres de l'association sont publiées en plus de l'ensemble des nouvelles concernant les activités de l'ASRSQ. Ces activités sont notamment le Cabaret de la Seconde Chance, le Colloque de la réhabilitation sociale,

la publication de lettres ouvertes ou de communiqués de presse.

En 2025-2026, le site internet de l'ASRSQ a été visité par environ 18 000 utilisateurs différents, pour un total de plus de 25 000 visites. Il est à noter que la comptabilisation des données d'utilisation n'a pas pu être effectuée entre le 17 octobre et le 7 novembre 2025 à la suite de la mise en ligne de notre nouveau site. De ce fait, nous évaluons qu'il y a une constance dans le nombre de fois où le site internet a été visité en comparaison avec l'an dernier.

8.4 RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook


La page Facebook de l'ASRSQ a comptabilisé un total d'environ 390 287 vues entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026, ce qui représente une augmentation notable en comparaison avec l'an dernier (environ 94 000 vues en 2024-2025). L'ASRSQ a marqué sa présence sur Facebook durant les années 2025-2026, avec un total de 141 publications. Nous sommes ravis de constater une croissance de 407 nouveaux abonnés (sur un total de 4 037 abonnés) à la page de l'ASRSQ, témoignant de l'engagement et de l'intérêt grandissant pour notre travail.

Les publications les plus populaires sur notre page Facebook sont en règle générale celles touchant directement l'ASRSQ, que ce soit par ses services, ses campagnes de sensibilisation ou ses activités. Cette année, nous observons cependant un nombre grandissant de réactions et de commentaires lors de la publication d'articles de journaux (ex : « Trouver un emploi après la prison, c'est dur, c'est l'enfer »). Nous y voyons de nouvelles opportunités de rejoindre et de sensibiliser une audience qui ne fait pas partie de notre démographie habituelle.

Du 13 au 17 octobre 2025

**Semaine nationale
de la réhabilitation sociale**

#SEMAINERHAB
#SEMAINERHAB2025



Les travailleur-se-s du **milieu communautaire** constituent **un pilier essentiel pour la sécurité publique** grâce à leurs suivis assidus, leur expertise terrain et leur proximité avec la communauté.

4 k 👁️ **38** 👍 **37** ➦

**Total de la campagne
de la Semaine nationale
de la réhabilitation sociale**

5,2 k 👁️ **48** 👍 **46** ➦

Association des services de réhabilitation sociale du Québec
Published by Renault Asrsq · 17 février ·

Trouver un emploi après la prison, « c'est dur, c'est l'enfer » - Radio-Canada info
« Ça fait partie d'une forme de responsabilisation, le fait de reprendre son rôle dans la société à différents niveaux. L'employabilité est un facteur majeur de réinsertion »
Pour lire l'article : <https://linktr.ee/asrsq>

**Trouver un emploi après la prison,
« c'est dur, c'est l'enfer »**



36,3 k 👁️ **121** 👍 **25** 💬

Association des services de réhabilitation sociale du Québec
Published by Renault Asrsq · 15 décembre 2025 ·

Affaire Livernoche: avons-nous déjà oublié les leçons apprises? - Journal de Montréal
Nous vous invitons à lire cette lettre de notre directrice générale par intérim, Luana Boxéro, qui rappelle que la prévention de la récidive et la sécurité de nos communautés, ça passe inévitablement par un réseau d'organismes communautaires essentiels.
« Le gouvernement provincial semble oublier sa propre histoire. Les mesures d'allègement administratives et les coupures annoncées depuis plusieurs mois au ministère de la Sécurité publique fragilisent notre filet de protection. »
Pour lire l'article : <https://linktr.ee/asrsq>

**Affaire Livernoche: avons-nous déjà
oublié les leçons apprises?**



15,7 k 👁️ **40** 👍 **64** ➦

Association des services de réhabilitation sociale du Québec
Published by Renault Asrsq · 22 avril 2025 ·

Réduire une personne judiciarisée à des clichés, c'est oublier qu'un être humain est toujours plus que son passé. ❤️

ENSEMBLE DE DÉPART
* Sans intelligence artificielle



Réduire une personne judiciarisée à des clichés,
c'est oublier qu'un être humain est toujours plus que son passé.

Association des services de réhabilitation sociale du Québec
Organisme sans but lucratif

Envoyer un message

6,5 k 👁️ **67** 👍 **49** ➦

En ce qui concerne la page Facebook du Cabaret de la Seconde Chance, nous avons comptabilisé un total d'environ 58 413 vues entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026. 37 publications ont été faites entre avril et octobre 2025, cette période ayant été ciblée pour favoriser la mobilisation du public à l'approche de l'événement. Le nombre d'abonnés est passé de 1 272 à 1 333, soit une augmentation de 61 abonnés.

Instagram

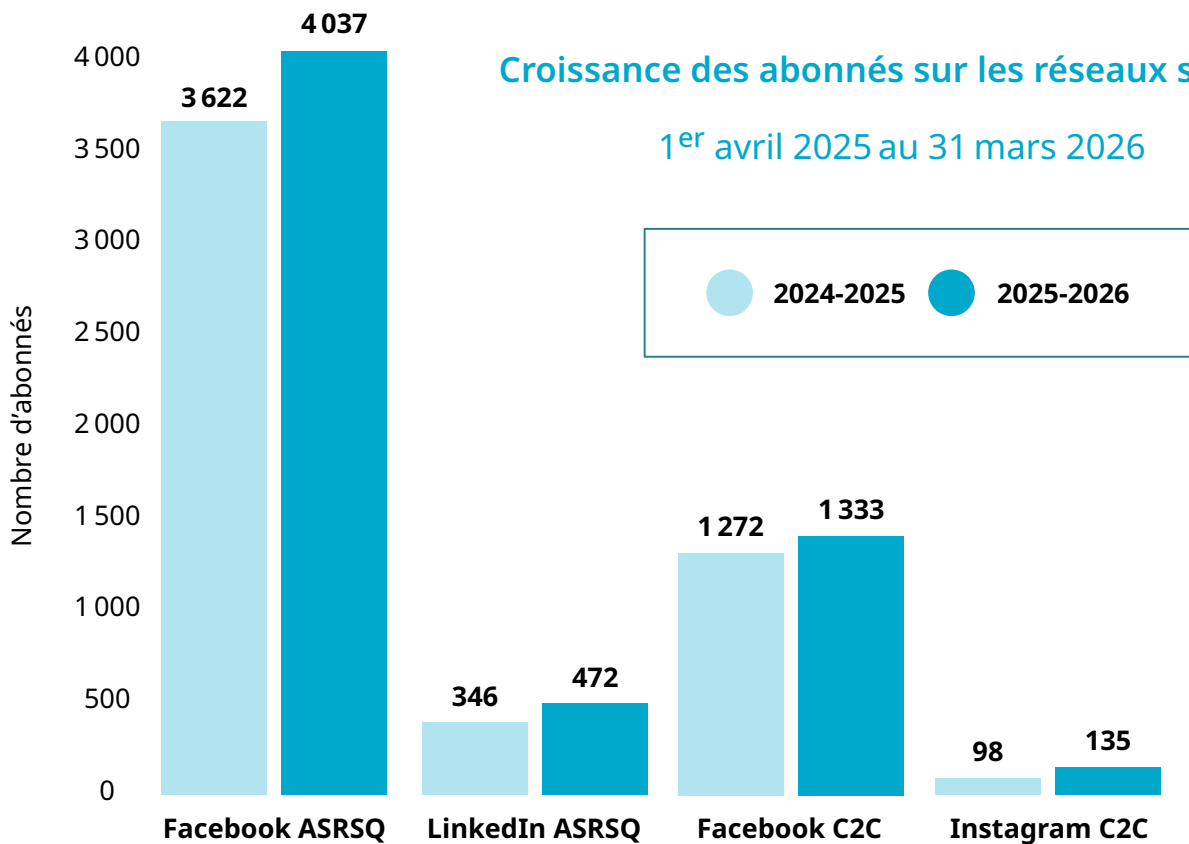
La page Instagram du Cabaret de la Seconde Chance a continué sa croissance cette année, passant de 98 à 135 abonnés. Environ 4 800 vues ont été comptabilisées durant l'année, dont 534 le jour de l'événement. Nous continuons de fournir des efforts pour élargir la portée de l'événement et rejoindre une nouvelle audience.

LinkedIn

La page LinkedIn de l'ASRSQ sert majoritairement à publier du contenu directement lié à l'association et à ses activités, telles que la Semaine nationale de la réhabilitation sociale et le Colloque de la réhabilitation sociale. Le nombre d'abonnés a atteint 472 cette année, soit une augmentation de 126 abonnés depuis l'an dernier.

YouTube

Bien que la chaîne YouTube de l'ASRSQ soit peu utilisée, une vidéo explicative sur les maisons de transition y a été publiée. Celle-ci, initialement créée à l'initiative du comité provincial pour diffusion en détention, a récolté plus de 1300 visionnements depuis sa publication en juin 2025.



9. COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

9.1 PARTICIPATION À DIVERS COMITÉS ET PROJETS DE RECHERCHE

Semaine québécoise de la criminologie



SEMAINE QUÉBÉCOISE de la
CRIMINOLOGIE
Comprendre, pour mieux protéger.

La Semaine québécoise de la criminologie est une initiative portée par l'Ordre Professionnel des Criminologues du Québec et la Société de Criminologie visant à rassembler les acteurs du milieu criminologique autour d'un objectif commun : encourager un dialogue constructif entre le grand public, le milieu de la recherche, les praticiens et les décideurs publics.

L'ASRSQ s'est engagée comme partenaire de cette initiative, dont la première édition s'est tenue du 15 au 21 mars 2025. À ce titre, l'Association a participé à plusieurs rencontres préparatoires afin de contribuer à la mise en œuvre et à la réussite de l'événement.

Dans ce cadre, l'ASRSQ a également réalisé un portfolio de témoignages mettant en valeur le travail d'intervenantes œuvrant au sein de son réseau. À travers une série de vignettes diffusées quotidiennement sur ses réseaux sociaux, l'Association a souhaité rappeler l'apport essentiel des organismes communautaires dans l'intervention auprès des personnes judiciarisées. Qu'il s'agisse d'hébergement, d'employabilité, de soutien aux victimes d'actes criminels ou d'accompagnement des proches, le travail concerté des organismes membres contribue de manière significative à la réussite des parcours de réhabilitation sociale.

Cette campagne a permis de faire découvrir cinq personnes inspirantes ayant choisi de s'investir pleinement dans le milieu communautaire, un espace où elles estiment pouvoir réellement faire une différence. L'ASRSQ tient à remercier Élisabeth, Mariane, Annie, Laurence et Sonia pour avoir généreusement partagé leur parcours et leur vision de l'intervention communautaire, rappelant que la criminologie prend tout son sens lorsqu'elle s'ancre dans le communautaire.

Associations nationales intéressées à la justice criminelle

Les ANIJC ont été fondées en 1975 avec pour objectifs :

NAACJ · ANIJC



Social responsibility
Responsabilité sociale

1. D'aider les diverses organisations nationales membres à s'acquitter de leur mission consistant à prendre des mesures efficaces en matière de justice afin de défendre la cause des droits de la personne et de veiller à leur respect ;
2. De faciliter et soutenir les efforts que déploient leurs membres en vue d'apprendre, de stimuler et de se renforcer au moyen d'un véritable dialogue entre eux et avec d'autres organismes des secteurs de la justice pénale et de la justice sociale ;
3. De soutenir la capacité de leurs membres d'agir à titre de catalyseurs du changement en ce qui concerne leur mission consistant à prendre des mesures efficaces en matière de justice afin de défendre la cause des droits de la personne et de veiller à leur respect.

Par le passé, la direction générale de l'ASRSQ a agi à titre d'administrateur délégué auprès des ANIJC. L'ASRSQ participe toujours aux activités du regroupement, notamment en prenant part, deux fois par année à Ottawa, aux rencontres de la table ronde correctionnelle organisée par Sécurité publique Canada, ainsi qu'aux sous-comités de travail conjointement menés par le Service correctionnel du Canada (SCC) et les ANIJC.

Au cours de la dernière année, la direction générale a également organisé une rencontre de présentation avec les responsables des ANIJC et a pris part à leurs rencontres mensuelles.

Saisir et soutenir les processus de (ré) intégration sociocommunautaire chez les jeunes judiciairisés (16-35 ans) : Projet (RÉ)SO

L'ASRSQ est un partenaire de ce projet qui regroupe 15 chercheurs et 21 partenaires dans la communauté ayant des intérêts dans le champ du désistement de la délinquance et de la réintégration sociocommunautaire. Le programme de recherche vise à :

1. Décrire les trajectoires de désistement de la délinquance et de la réintégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés ;
2. Analyser les liens de collaboration entre les différents acteurs du désistement ;
3. Conceptualiser un plan d'action intersectoriel pour favoriser le désistement ;
4. Concevoir et évaluer l'implantation d'un projet-pilote intersectoriel répondant aux besoins des jeunes judiciairisés.



L'ancienne direction générale de l'ASRSQ avait coédité un ouvrage présentant les résultats du premier axe de la recherche, en collaboration avec les professeurs Natacha Brunelle, Isabelle Fontaine-Dufour et Roxanne Couture-Dubé. Les revenus générés par cet ouvrage sont entièrement reversés à l'ASRSQ.

La direction générale s'implique désormais dans le troisième axe du projet, qui vise la mise en place d'un projet-pilote structurant à Montréal, en continuité avec les résultats des deux premiers axes.

Comité Consultatif Clientèle Judiciairisée Adulte (CCCJA)

Depuis 2023, l'ASRSQ siège officiellement au Comité Consultatif Clientèle Judiciairisée Adulte (CCCJA), un comité stratégique financé par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Ce comité, actif depuis 1997, regroupe des représentants d'organismes communautaires spécialisés en employabilité, des gestionnaires de fonds de soutien à la réinsertion sociale, ainsi que des représentants de la CPMT et du ministère de la Sécurité publique.

Le CCCJA a pour mandat d'analyser les enjeux vécus par les personnes judiciairisées adultes dans leur parcours vers l'emploi, d'émettre des recommandations au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et de contribuer à la définition des priorités d'action en matière d'intégration et de maintien en emploi pour cette clientèle. Il joue également un rôle important dans la sensibilisation des partenaires et du public pour contrer les préjugés envers les personnes judiciairisées.

L'intégration de l'ASRSQ à ce comité vient renforcer notre positionnement dans le domaine de l'employabilité, un secteur particulièrement en mouvement ces dernières années (fin des ententes avec CORCAN, renouvellements incertains des ententes Services Québec, redéfinition des catégories de services, etc.). Cette participation s'est faite en cohérence avec la création d'un comité Employabilité interne à l'ASRSQ, qui regroupe les organismes membres actifs dans ce champ.

Un membre de l'équipe de l'ASRSQ participe activement aux travaux du CCCJA et assure la représentation du réseau au sein du comité. Cette participation permet également de relayer les informations pertinentes au comité consultatif Employabilité, afin de maintenir un lien étroit entre les travaux du CCCJA et les réalités terrain des organismes membres.



Chaire de recherche UNESCO sur l'éducation en prison

La direction générale de l'ASRSQ siège au comité directeur de la Chaire de recherche UNESCO sur l'éducation en prison. Ce comité agit comme instance d'orientation stratégique, de validation et d'arbitrage des travaux de la Chaire. Il est composé de représentantes et représentants de divers milieux, dont Louis Gendron (directeur général du Cégep Marie-Victorin), Johanne Beau-soleil (directrice de la Sûreté du Québec), Julie Hautin (titulaire de la Chaire), Line Fortin (sous-ministre associée au ministère de la Sécurité publique) ainsi qu'Anne-Marie Labalette (sous-commissaire régionale du Service correctionnel du Canada). Le comité directeur se réunit de deux à trois fois par année.



Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison

S'inscrivant dans une perspective de reconnaissance du droit à l'éducation pour l'ensemble des populations, y compris les plus vulnérables et marginalisées telles que les personnes incarcérées, la Chaire de recherche UNESCO a pour mandat de promouvoir et de soutenir la recherche appliquée sur les enjeux liés à l'éducation en milieu carcéral. Elle vise également à alimenter les réflexions et à encourager le développement d'actions concrètes, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Société de criminologie du Québec

La Société de criminologie du Québec (SCQ) est un organisme à but non lucratif qui se situe au carrefour de la recherche scientifique, de la pratique professionnelle et de l'action communautaire en justice pénale. Fondée en 1960 par des personnes préoccupées par l'augmentation de la criminalité, la SCQ visait à créer un espace favorisant le dialogue, les échanges et l'analyse scientifique, dans une perspective pluraliste et constructive, afin de contribuer à l'évolution des pratiques et des politiques en matière de justice pénale.



À titre de coordonnatrice puis de directrice générale de l'ASRSQ, Anne-Ophélie Robillard siège depuis quatre ans comme administratrice au conseil d'administration de la Société de criminologie du Québec, où elle représente la perspective et l'expertise du milieu communautaire en criminologie.

Dans le cadre de ses fonctions, elle participe également au comité organisateur du Symposium international de victimologie prévu en 2027.

9.2 L'ASRSQ EST MEMBRE DE :

- L'Association canadienne de justice pénale (ACJP);
- Les Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC);
- Plaidoyer-Victimes (PV);
- Le Centre québécois de service aux Associations (CQSA) (membre affilié);
- Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (programme SEKOIA assurances);
- International Community Corrections Association (ICCA);
- Société de criminologie du Québec (SCQ);
- Le regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS).

9.3 LES CONTRACTUELS

- Agence ZEL - Site internet (asrsq.ca);
- Maxime Cliche - Refonte du site internet (asrsq.ca), hébergement des serveurs;
- Solution MC - Soutien informatique;
- Josée Langelier (Gestion érables technologies) - Comptabilité et tenue de livres;
- Cédrik Lapratte-Roy - metteur en scène pour le Cabaret de la seconde Chance;
- Daniel Benson - Porte-parole Semaine de la réhabilitation sociale;
- Agence Lumina - Communications et relations publiques.

9.4 PARTENAIRES

Partenaires et collaborateurs bénévoles

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous les bénévoles, à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de nos activités, ainsi qu'à l'ensemble des membres de nos comités pour leur précieuse participation. Il est important de souligner que plus de 1 500 heures ont été offertes bénévolement au réseau. Un immense merci pour votre dévouement et votre engagement!

Nous ne pouvons jamais assez insister sur ce fait, mais vous êtes la matière grise de l'association, son expertise et son moteur d'action. Un immense merci, continuez de vous impliquer et de nous alimenter, c'est grâce à vous que nous pourrons aller plus loin encore.

Partenaires financiers



Sécurité publique
Canada

Sécurité publique Canada



Service correctionnel
Canada

Service correctionnel du Canada (région du Québec)

Sécurité publique
Québec



Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique du Québec

Justice
Québec



Ministère de la Justice du Québec



Les organismes membres de l'Association

10. MEMBRARIAT (AU 31 MARS 2026)

BAS-SAINT-LAURENT (01)

Aux Trois Mâts
CRC L'Arc-En-Soi
L'Arrimage
Le Répit du Passant

Rimouski
Rivière-du-Loup
Rimouski
Rimouski

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (02)

Association Canadienne pour la Santé Mentale (ACSM)
Centre d'Action Bénévole du Lac
Centre de Ressources pour Hommes Optimum
CRC Roberval
La Maison d'Hébergement Le Séjour
Équitem

Chicoutimi
Alma
Dolbeau-Mistassini
Roberval
Jonquière
Alma

CAPITALE-NATIONALE (03)

Alter Justice
Centre Femmes Aux 3 A de Québec
Centr'hommes Charlevoix
CRC Le Pavillon
La Maison Painchaud Inc.
Les Services Parajudiciaires Autochtones du Québec

Québec
Québec
Charlevoix
Beauport
Québec
Wendake

MAURICIE (04)

Centre d'Intervention En Dépendances Adrienne-Roy
Maison Radisson Inc.
Maison Euréka
Résidence Lafleur

Shawinigan
Trois-Rivières
Shawinigan
Maskinongé

ESTRIE (05)

Auberge Sous Mon Toit
Centre de Main-d'œuvre OPEX
Services d'Aide en Prévention de la Criminalité (SAPC)
Entrée Chez Soi Brome-Missisquoi

Granby
Sherbrooke
Sherbrooke
Farnham

MONTRÉAL (06)

Addiction Outreach Program
ADHARA
Aumônerie Communautaire de Montréal
Centre Associatif Polyvalent d'Aide Hépatite C (CAPAHC)
Centre d'Hébergement l'Entre-Toit
Centre de Services de Justice Réparatrice (CSJR)
Centre de Prévention de la Radicalisation Menant à la Violence (CPRMV)

Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal

Corporation Maison Charlemagne	Montréal
Corporation Maison Crossroads (Saint-Léonard)	Montréal
DESTA — Black Youth Network	Montréal
Fraternités des Prisons du Canada (Section Québec)	Montréal
Groupe Amorce	Montréal
Groupe d'Entraide à l'Intention des Personnes Séropositives et Itinérantes (GEIPSI)	Montréal
Maison Belfield	Montréal
Maison Jeun'aide	Montréal
Maison l'Intervalle	Montréal
Maisons de Transition de Montréal	Montréal
Programme Intervention & Recherche Psycauses Inc. (Diogène)	Montréal
Relais Famille	Montréal
Société Élisabeth Fry du Québec	Montréal
Société Emmanuel-Grégoire	Montréal
Société John Howard du Québec	Montréal
Toit-d'abord	Montréal
Transition Centre-Sud	Montréal
Via Travail Inc.	Montréal
YMCA du Québec	Montréal

OUTAOUAIS (07)

Agence Sociale Spécialisée de l'Outaouais Inc.	Gatineau
Réhabex	Gatineau
Service Action Communautaire Outaouais (SACO) Inc.	Gatineau

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

CRC d'Abitibi-Témiscamingue & du Nord du Québec (CRC ATNQ)	Amos
--	------

CÔTE-NORD (09)

Centre de Thérapie Point de Rencontre	Baie-Comeau
Centre d'Intervention le Rond-Point (CIRP)	Sept-Îles
Unité Domrémy de Baie-Comeau	Baie-Comeau

NORD-DU-QUÉBEC (10)

Centre de Rétablissement Régional Isuarsivik	Kuujuuaq
--	----------

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (11)

Mi-Chemin de Gaspé	Gaspé
--------------------	-------

CHAUDIÈRE-APPALACHES (12)

Alliance Jeunesse	Lévis
RÉHAB	Vallée-Jonction
Centre Alter Agir	Thetford Mines
Centre Ex-Equo	Scott

LAVAL (13)

Centre de Bénévolat de Laval
 Corporation Jean-Paul Morin
 Centre d'Intervention en Délinquance Sexuelle (CIDS)
 Résidence Carpe Diem Inc.

Laval
 Laval
 Laval
 Laval

LANAUDIÈRE (14)

CRC Joliette-Lanaudière

Joliette

LAURENTIDES (15)

CRC Curé-Labelle Inc.
 Maison Lyse-Beauchamp
 Regroupement des Intervenants en Matière d'Agression Sexuelle (RIMAS)

Saint-Jérôme
 Mont-Laurier
 Saint-Jérôme

MONTÉRÉGIE (16)

Centre d'Intervention en Violence et Agressions Sexuelles de la Montérégie (CIVAS)
 Maison Joins-Toi
 Le Centre Sur l'Autre-Rive
 L'Orienthèque
 Pavillon l'Essence Ciel
 Service d'Intégration au Marché du Travail de la Montérégie (Service IMTM)

St-Hubert
 Granby
 Salaberry-de-Valleyfield
 Sorel-Tracy
 Saint-Hubert
 Longueuil

CENTRE-DU-QUÉBEC (17)

Anti-Pauvreté Mauricie Centre-du-Québec (APMCQ)

Drummondville

